

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. III

MONTREAL, 15 OCTOBRE 1892.

No 17

LA LETTRE PASTORALE

Les évêques de la province de Québec ont fait lire, dimanche dernier, dans toutes les églises de la province, une Lettre Pastorale conjointe, dans laquelle il est traité à la fois des devoirs des quatre états, la presse y ayant largement son compte de remontrances et de conseils.

La part si large faite au quatrième pouvoir dans un document de cette importance, nous oblige à lui dédier une attention et à lui consacrer une place proportionnée à tout le respect que nous lui devons.

On ne s'attend naturellement pas à ce que nous reproduisions en entier cette lettre dont la publicité est aujourd'hui générale, mais nous voulons, en autant qu'elle affecte nos convictions et notre ligne de conduite, en faire ressortir les points saillants.

La pensée qui a guidé les évêques se trouve concentrée dans les deux paragraphes du début, qui résument toute la doctrine enseignée, toute la leçon prescrite.

Ces deux paragraphes, à côté desquels tout le reste du mandement n'est que de la savante dissertation, sont ainsi conçus :

Grâce à la presse — puissance terrible pour le mal comme pour le bien — les scandales ont été divulgués au loin, et sont venus jeter l'émoi au sein de nos populations d'ordinaire si calmes dans leur foi religieuse. Le malaise a envahi toutes les classes, la paix des familles a été troublée, et les consciences sont bouleversées.

Aveuglé par les préjugés, la passion, les calomnies, on en est venu à soulever des questions qui ne regardent que ceux qui ont charge de gouverner l'église de Dieu et à qui seul il appartient de la diriger.

Reproche de publicité, ordre de soumission, ce sont là les grandes idées qui se détachent à première vue.

À l'égard du premier point, il nous est difficile de comprendre l'action des évêques.

Monseigneur de Montréal, dans son mandement, s'était plaint de la publicité donnée dans la presse à l'affaire Guyhot, et pourtant il avait fourni au scandale dans des termes aussi énergiques que les nôtres la publicité de toutes les chaires du diocèse.

On n'a pas oublié les expressions indignées dont se servait le vénérable prélat, et que nous reproduisons ici :

L'un des nôtres est tombé : disciple de Jésus-Christ, il a outragé son Maître ; soldat de l'Eglise, il a déserté son poste ; prêtre et apôtre, il a violé ses serments, trahi sa mission, flétri son auguste caractère, souillé et trainé dans la boue l'honneur de son sacerdoce.

À la nouvelle de cette chute, pleine de retentissement, un cri de douleur et de légitime indignation s'est élevé de partout.

Voici maintenant une lettre des évêques qui, eux aussi, se plaignent de la publicité donnée à cet événement, et qui pourtant lui donnent la publicité de toutes les chaires de la province.

Qu'on relise donc ce passage :

Un prêtre est tombé ; n'en soyez ni trop surpris, ni alarmés dans vos croyances religieuses. Notre Seigneur n'a-t-il pas dit : " Il est nécessaire qu'il y ait des scandales : cependant, malheur à l'homme par qui le scandale arrive. "

Certes, nous croyons à la puissance de la presse, nous croyons à son don de vulgarisation, mais aussi nous n'ignorons pas que la lecture des mandements du haut de la chaire centuple ce que pouvait faire l'œuvre du journaliste.

Nous recevions hier la visite d'un de nos abonnés d'une paroisse assez éloignée de Montréal, et qui nous traduisait d'une façon bien caractéristique l'impression produite sur le peuple par la lecture du mandement.

En sortant de l'église, nous disait-il, tous les gens se demandaient : Qu'est-ce qu'il y a ? Qu'est-ce que c'est ?

Les paroisses de campagne reçoivent peu ou point de journaux, c'est très regrettable pour nous, mais

c'est un fait indiscutable. Celles où se reçoivent dix journaux sont une exception douloureuse ; et encore dans les dix journaux il y en a huit au moins dont les abonnés ne lisent que les décès, les mariages et les jambes cassées.

Nous sommes donc en droit de dire que ce sont les évêques qui ont tout fait connaître, et que, s'il y a eu publicité, la plus grande responsabilité leur en revient, et pour notre part nous n'hésitons pas à leur laisser aussi la responsabilité du "malaise qui a envahi toutes les classes, du trouble amené dans la paix des familles, du bouleversement des consciences."

L'ordre de soumission est formel, il est impératif, sans réplique, mais il ne saurait atteindre les consciences justes et droites.

Soumis avec déférence à l'autorité ecclésiastique, nous sommes obligés de limiter notre obéissance lorsqu'il s'agit du souci de notre foyer domestique. Nous regrettons fort qu'on nous conteste, comme pères de famille, le droit de savoir si le prêtre qui guide notre femme et nos enfants est un honnête homme ou non, parce que nous voyons là un terme à notre soumission.

Nous ne sommes plus au temps de la barbarie, aux temps noirs de l'ignorance crasse.

Nous affirmons que le père de famille peut demander à l'évêque de lui assurer un pasteur qu'il croie être un honnête homme.

En somme, il nous est impossible de voir dans la lettre pastorale autre chose qu'une précaution, qu'une mesure préventive, pour que de nouveaux scandales, s'ils se produisent, ne provoquent pas les mêmes effets, — c'est-à-dire pour bien imprégner le public de cette idée que le clergé peut tout faire sans que les laïques aient le droit de rien dire.

Car s'il faut en croire la parole de nos chefs spirituels, nous ne sommes pas au bout de nos épreuves, et c'est ici qu'il importe maintenant de signaler quelques passages de cette lettre dont nous avons esquissé à grands traits les lignes principales et les leçons primordiales.

La lettre dit :

Il s'est rencontré et il se rencontrera encore de malheureuses défections dans le clergé comme parmi les simples fidèles. On a vu et on verra des prêtres indignes de leur auguste caractère, indignes de l'Église.

Et plus loin :

La fragilité humaine, la violence des passions, l'abus des choses saintes, les ruses du démon, les séductions d'un monde vu de trop près, de tout temps, ont produit des Judas qui abusèrent de leur position élevée, de l'intimité et de la confiance du Maître pour le livrer, violer leurs serments et trahir leur mission.

Ce que nous ne pouvons comprendre, c'est cet aveu en face de la mercuriale qui nous est adressée : "Il

s'est rencontré et il se rencontrera des défections", puis "on a vu et on verra des prêtres indignes".

S'il est permis de parler ainsi du prêtre, de blâmer le passé et de condamner l'avenir, comment n'avons-nous pas le droit de dévoiler le présent ?

Pourquoi nous défend-on de dire : il y a des défections, on voit des prêtres indignes.

Si l'on dit : "Les séductions du monde ont de tout temps produit des Judas", comment se fait-il que l'année 1892 soit exceptée de ce "de tout temps", et que nous n'ayions pas le droit de dire aujourd'hui ce qui se disait hier et se dira demain, si nous en croyons nos directeurs de conscience ?

Et maintenant, qu'on nous permette de citer un glorieux passage auquel nous nous associons de tout cœur, parce qu'il reproduit en termes presque identiques notre article sur le Clergé National.

Les défections n'ont été, grâce à Dieu, que des exceptions au sein de notre clergé national. Il ne serait donc ni sage, ni juste d'envelopper dans une même condamnation quelques prêtres prévaricateurs et la masse du clergé, de faire jaillir sur tous les fautes d'un petit nombre, et d'arguer de faits isolés pour laisser planer le soupçon sur le corps ecclésiastique tout entier.

Poursuivons la lecture :

Les mauvais catholiques ont donné au scandale que Nous déplorons si amèrement la plus grande publicité : on en a parlé de manière à faire rougir toute personne qui se respecte.

Le numéro précédent de notre REVUE a donné une opinion assez catégorique sur l'impression et la vente de certains papiers scandaleux, pour que notre doctrine à cet égard ne puisse être attaquée. Quant à la publicité, nous prétendons n'en être pas responsable.

Maintenant, arrêtons-nous un peu :

Nous vous disons : aimez et respectez vos prêtres ; d'abord parce qu'ils sont dignes de cet amour et de ce respect, ensuite parce que votre bien et celui de la religion le réclament.

Ici nous vient à la bouche la formule latine : *Distinguo*.

Nous nous refusons à mettre sur le même pied les bons et les mauvais prêtres comme il y en a, il y en a eu et il y en aura toujours.

Notre respect pour le clergé ne nous permet pas de confondre certains bons et vénérables prélats que nous pourrions nommer, avec certains individus méprisables que nous ne voudrions pas nommer, mais qu'on connaît parfaitement en Haut-Lieu, et dont les presbytères sont des sentines d'orgies de toutes espèces depuis quinze ans, au vu et au su du public et à la honte des fidèles.

Non, nous voulons distinguer.

Nous respectons, nous vénérons les prêtres, mais pas tous.

Qui osera nier, dit la lettre, ce que le clergé Canadien a fait dans le passé pour le salut et la prospérité de notre race, après comme avant la conquête? L'influence dont il jouit et qu'on lui reproche, il l'a conquise par la charité, le courage, le sacrifice, un dévouement sans borne aux intérêts temporels et religieux du pays.

Or, ce que le clergé fut dans le passé il l'est encore dans le présent.

Eh bien, nous sommes heureux cette fois de différer d'opinion avec nos chefs.

Non, le clergé canadien n'est pas aujourd'hui ce qu'il fut dans le passé; à certaines époques nous avons eu la douleur de constater de sa part des défaillances qui ne se reproduiraient pas aujourd'hui, Dieu merci!

Le *Te Deum* qui fut chanté à Notre-Dame en l'honneur de la défaite des Français à Trafalgar et à Aboukir; la souscription du Séminaire pour l'érection de la colonne Nelson; les excommunications par Mgr Briant des braves gens qui voulaient rester français, sont des faits que nous ne verrions plus maintenant.

Pas un prêtre canadien n'oserait mettre son nom en tête d'une liste de souscription destinée à élever une statue à Bismarck; pas un évêque ne voudrait chanter un *Te Deum* si, le jour de la lutte de Revanche, les armes françaises étaient battues.

Aussi protestons-nous contre cette allégation que notre clergé serait capable de tenir cette conduite anti-patriotique.

Notre clergé est trop français pour cela.

Maintenant un conseil à la mauvaise presse:

Nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer Notre regret profond de voir que dans le journalisme — à quelques nobles exceptions près — il y a absence presque complète de tout contrôle et de toute surveillance exigée par la morale chrétienne.

C'est ici que la *Vérité*, le *Courrier du Canada*, le *Courrier de St Hyacinthe* qui, chaque jour, pèchent contre la morale chrétienne en insultant leurs adversaires, en calomniant leur prochain, en mentant à pleines colonnes, peuvent voir leur conduite justement flétrie du haut de la chaire.

La punition a été longue à venir, mais elle est enfin arrivée, pour la plus grande satisfaction de tout bon catholique et de tout bon chrétien.

Le mandement épiscopal revient ensuite sur les questions qui sont la base de toute l'œuvre, et réitère les déclarations de principe autoritaire dont nous avons parlé.

Voici les passages les plus caractérisés qui traitent de cette question:

L'Eglise a ses chefs légitimement constitués, comme la famille et la société civile. Ce que sont ces chefs, leur nom, leurs talents, leurs qualités, peu importe.

Au contraire, il importe beaucoup, énormément, que leurs qualités soient connues, qu'elles soient mises au grand jour, et que leur absence de qualités soit signalée. Sans cela on peut prévoir l'avenir.

Si l'on continue à nous imposer des prêtres dépravés, ivrognes, sodomistes, il y aura de tout: des schismes et même des meurtres!

En tout ce qui regarde la piété, la morale et la discipline, ils ne relèvent aucunement de l'opinion des hommes.

Pas même pour la morale, n'est-ce pas?

Eh bien, jamais nous n'accepterons cette doctrine tant qu'on nous assurera "qu'il y aura toujours des défections" et "qu'on verra toujours des prêtres indignes."

Et sur quoi se base-t-on pour nous imposer ces règles? Sur ceci:

En un mot, Notre Seigneur a créé dans son Eglise des attributions et des droits différents; il en partageait les membres en deux classes parfaitement distinctes: celles des clercs et celles des laïques, division répondant aux deux éléments de tout corps social: l'autorité et la multitude, les gouvernants-et les gouvernés.

Paie, Baptiste, et à qual' pattes les Canayens!

Mais le mandement va plus loin: il sape même les fondations les plus essentielles de notre ordre de choses politique, du gouvernement responsable.

N'y voyons-nous pas cela:

Dans l'Etat, est-ce aux simples citoyens à légiférer et à juger?

Ne se dirait-on pas revenu aux jours sombres d'avant 37-38?

Ainsi le clergé n'a rien oublié, ni rien appris? Ce raisonnement est si enfantin, si maladroit, que nous ne pouvons le traiter qu'avec un dédain complet.

Aux citoyens de répondre à l'insulte qui leur est lancée du haut de la chaire.

"Dans la famille, est-ce aux fils à commander et à répondre?"

Nous ignorons bien ce que veulent dire par là les Evêques, mais nous savons parfaitement une chose, c'est que si un fils avait averti son père de la conduite scandaleuse d'un de ses frères, le père n'aurait pas attendu des années pour chasser de chez lui le coupable qui déshonorait sa maison.

Quelle ressource nous reste-il, la voici:

C'est à Nous, ses chefs et ses premiers Pasteurs, à Nous seuls qu'il appartient de réprimer et de punir ces lamentables et exceptionnels écarts.

Oui, le tribunal ecclésiastique, et nous n'en doutons pas. Nous déplorons d'avoir à le dire aussi ouvertement, mais il n'est personne qui les prenne

au sérieux, et qui ne rie aussitôt qu'on prononce ce nom.

Veut-on un exemple :

Deux citoyens des plus respectables, catholiques fervents, appartenant au diocèse de Montréal, vinrent une fois se plaindre à l'Évêché d'infamies commises par leur curé. Ils furent si bien reçus que l'un d'eux resta quatorze ans sans mettre le pied à l'église, et l'autre est mort protestant.

Voilà où l'on en arrive avec cette méthode de coups de trique, de gouvernants et de gouvernés, de séparation des clercs et des laïques.

Cette séparation, nous refusons de l'accepter.

L'Église n'est la propriété ni d'une caste ni d'une autorité ; elle appartient à tous les fidèles qu'instruisent les plus sages sans avoir le droit d'en exclure ceux qui tenteraient respectueusement de faire entendre leur voix pour le plus grand bien de la religion.

Nous avons justement sous les yeux un numéro du *Monde* de Paris, où sont cités divers mandements publiés en France à l'occasion de la dernière Encyclique de Sa Sainteté Léon XIII.

Qu'on lise un peu, et l'on verra la différence de doctrine et de ton.

Il est vrai que ceux-ci ne se croient pas plus catholiques que leur chef.

Voici d'abord les paroles de Mgr Gouzot, archevêque d'Auch :

On a dit que ce nouveau monde était dans l'alliance de la Papauté avec la démocratie.

« Ah ! les horizons de l'Église sont bien autrement étendus !

Sans doute elle est unie à la démocratie, depuis dix-huit siècles, avec Notre Seigneur s'écriant : « Je suis attendi par ces multitudes affamées » ; mais elle n'a jamais été et ne sera jamais l'amie exclusive ni des monarchies, ni des républiques : catholique, elle est partout, toujours et en même temps avec les grands et les petits, les ouvriers et les patrons, les riches et les pauvres, les savants et les ignorants ; elle tend la main aux victimes pour les fortifier, aux persécuteurs pour les éclairer, à l'exemple du Sauveur appelant Judas son ami, et de St. Jacques embrassant son bourreau après l'avoir converti.

Et Monsieur l'Archevêque d'Aix :

Ainsi, la défense des intérêts religieux et sociaux, tel est le drapeau arboré par le Saint-Père.

En l'acclamant, les représentants si honorables et si honorés des anciens partis, loin de se séparer de leurs traditions, s'y unissent : imitant les contemporains de Pépin, de Hugues-Capet et de Napoléon, ils utilisent pour la paix de la France les institutions présentes, ils s'immortalisent en saluant la suprême loi dans le salut de la patrie, et immolant au bien public des opinions et des sentiments chers et glorieux.

Puis encore ces lignes de Mgr Gouzot donnant des conseils à ses prêtres sur la façon dont ils doivent prêcher :

Que de félicitations, nos bien-aimés co-opérateurs, méritent votre prudence et votre charité pastorales dans l'exercice de ces ministères, en particulier dans votre manière de prêcher !

Vous dites la vérité entièrement, complètement, avec l'inflexibilité absolue du dogme et de la morale ; mais vous la présentez toujours sous la forme à la fois la plus charitable et la plus convaincante.

Dans la culture de la vigne du Seigneur, vous imitez le prudent vigneron qui, privé des dix hectolitres de vin qu'il devait avoir, fait tous ses efforts pour ne pas compromettre les deux ou trois que lui laisse la Providence.

Vous refusez l'erreur, vous prouvez la vérité et vous n'avez blessé personne : n'avez-vous pas fait tout le possible pour convaincre ?

Cette méthode apostolique, vous l'appliquez à toutes les questions : partout et toujours vous êtes impitoyable contre l'erreur et l'abus, mais vous évitez les personnalités, dont les moindres sont parfois désastreuses ; en un mot, vous ne descendez jamais des régions sereines de la doctrine et de l'amour !

En parlant ainsi, vous dites les grandes choses que recommande saint Augustin ; vous justifiez l'enthousiasme de sainte Thérèse, qui aurait donné mille vies pour être prédicateur ; vous entrez dans les vues du Saint-Père, qui nous sollicite de ramener les intransigeants de tous les partis ; vous êtes souverains des âmes ; vous exercez sur vos paroissiens la véritable royauté, en les rendant catholiques avant tout.

Dès lors, n'en doutez pas, ils voteront bien ; et sans vous être jamais occupés d'élections, vous vous êtes livrés à la plus sûre des propagandes électorales, la seule infaillible, la seule que personne ne puisse blâmer, la seule que tous entourent de félicitations.

Vous avez sauvé, en unissant ; vous avez uni, en christianisant ; vous avez christianisé, en aimant, en montrant que nul n'a autant de vérité puisque nul n'a autant d'amour.

CATHOLIQUE.

PRETRE ET POLITICIEN

Grattez le prêtre politicien et vous trouverez presque toujours un chenapan quelconque abritant sous les orages de la lutte une foule de méfaits et de capitulations morales ou plutôt immorales.

Les exemples sont nombreux, il y en a même d'éclatants, mais jamais aucun n'avait fait encore autant de bruit que celui du curé Jacot, dont nous citons le cas dans le dernier numéro du CANADA-REVUE.

Nous ne serions pas revenus sur cette triste histoire si elle n'offrait avec certains événements qui viennent de se produire à Montréal, ou mieux, de se faire jour, car ils ont existé de tout temps (suivant ce que nous disent les évêques mêmes), une analogie aussi frappante qu'instructive.

Rappelons en deux mots la situation :

L'abbé Jacot du clergé catholique français d'Alsace a été décoré par l'empereur d'Allemagne en raison de services exceptionnels rendus à la germination des Provinces conquises.

C'est ainsi que s'exprime le document officiel.

Mais il est bon de constater d'abord que le curé Jacot n'appartenait pas au clergé national alsacien, pas plus que Guyhot ne faisait partie du clergé national canadien.

L'abbé Jacot était né à Metz et desservait une cure des

Vosges, lorsqu'à la suite de la guerre franco-prussienne la population lorraine fut appelée à opter entre la nationalité française et la nationalité allemande.

Le clergé catholique alsacien et lorrain, bien décidé à ne pas abandonner le troupeau confié à ses soins, fit abnégation de toute préférence, de toute sympathie personnelle pour continuer sa mission.

Il s'imposa volontairement la renonciation à sa nationalité pour se vouer à la tâche patriotique que nous lui voyons tenir depuis vingt ans, une tâche de protestation, de dévouement, de sacrifice.

Tel nous avons vu au Canada après la conquête le prêtre rester seul sur cette terre arrachée aux mains françaises et catholiques.

Lorsque nobles et riches, officiers et fonctionnaires faisaient voile vers la France emportant avec eux capitaux et ressources, le prêtre resta à son poste et consola le vaincu et l'affligé.

Ceci se passait il y a plus de cent ans !

M. Jacot, lui, n'eut pas ce courage, il refusa d'opter pour l'Allemagne, et resta français.

Tout à coup, on le retrouve en Alsace, reniant la France du haut de la chaire, le plus germanisant des germanisants, le plus turbulent des agitateurs, le plus plat des valets.

C'est lui qui donne le ton aux annexionnistes soudoyés par Guillaume ; lui qui est maintenant un étranger dans cette terre conquise dont il a refusé de partager le deuil, il prétend représenter le clergé national dans les comices germaniques ou le brutal conquérant fait de vains appels à la clémence du vaincu.

Bientôt tout ce zèle est récompensé d'une Croix spéciale de l'Aigle Rouge de Prusse avec *Couronne*.

Il fallait bien payer ce renégat, ce traître, et la décoration qui souille sa soutane y flamboie comme l'insigne du déshonneur.

Ici encore il nous faut ouvrir une parenthèse qui expliquera ou excusera la lutte soutenue par notre journal contre ceux-là mêmes que nous défendons et essayons de protéger malgré eux.

Depuis nombre d'années, la presse de notre pays a fait usage vis-à-vis de notre clergé national d'une générosité, d'une circonspection qui semble avoir été prise comme chose due et dont il nous paraît oublier le sens.

Nous avons proclamé en tous lieux et toujours le patriotisme, le dévouement de notre clergé à la cause française, nous l'avons bombardé le sauveur du nom français, mais il ne faudrait pas se méprendre sur une attitude inspirée sur tout par les besoins de la cause.

S'il y a eu des faiblesses, nous les avons cachées, et cet acte seul ne vaut-il pas au moins le silence à notre égard lorsque nous fustigeons les indignes ?

Mais il rentre dans le cadre de cet article de faire complète la monographie du curé Jacot dont la conduite n'a malheureusement que trop de rapports avec nos prêtres politiques à nous.

Car tout se sait, se dévoile. Ce prêtre anti-patriote, renégat, ce politicien agité et toujours prêt à mettre son nom de l'avant était un mauvais prêtre.

" Grattez le prêtre politicien, vous aurez le chenapan ! "

Les Français se sont dit qu'un renégat capable d'oublier la France, de la maudire même, devait avoir d'autres méfaits à son actif, que le vice anti-patriotique devait marcher avec le vice anti-social et anti-moral.

Le *Figaro*, un bon journal bien catholique, a envoyé un de ses reporters à Reclanges, dans les Vosges, où M. Jacot avait été curé avant de passer à l'Allemagne.

Les détails que cet organe du trône et de l'autel nous fournit à foison sont absolument étonnants par les rapprochements qu'ils suscitent avec des incidents aujourd'hui publics, soumis même à la juridiction des tribunaux.

Tout le monde pourra mettre le doigt sur la plaie et reconnaître les mauvais prêtres, autoritaires, insulteurs, tracassiers et, par dessus tout, dépravés.

Qu'on lise dans une autre page ce récit bien curieux pour nous canadiens à plus d'un titre, ne serait-ce qu'au point de vue de la ressemblance des idiomes.

D'abord, une femme, Elizabeth Humblot, est enterrée civilement parce que sa sœur ne veut pas sacrifier son modeste héritage pour payer les frais des obsèques.

Ensuite, Clément Landanger est obligé de signer un billet pour faire enterrer sa mère.

Une pauvre femme est poursuivie pour dix sous de pain bénit.

Puis, une malheureuse fille, est amenée en justice pour prétendue diffamation, tandis qu'elle est victime.

Enfin, l'Évêque de St-Dié et tout le clergé se joignent dans une commune protestation. Jacot est chassé, et se fait naturaliser allemand.

Tout y est :

Refus d'enterrement, de baptême, poursuite pour diffamation, pour paiement de dîme, etc., etc.

Chacun peut y retrouver son cas, sauf l'empressement de l'Évêque à en finir avec la brebis galeuse.

C'est avec ce débordement d'exigences ou d'erreurs criminelles qu'on fait un prêtre traître, renégat, anti-français, pompeusement décoré et glorifié par les ennemis de sa race.

Cherchez autour de vous ceux qui sont choyés par les orangistes, qui font de la chaire un rempart au gouvernement ennemi de nos frères du Nord-Ouest, qui nous conseillent de nous soumettre à ses vicieuses ; cherchez ceux qui ont abandonné Riel pour plaire à la clique tory et conserver le patronage : vous aurez les Jacot du Canada.

DUROC.

LES FRASQUES D'UN DÉCORÉ

Nous empruntons au *Figaro* les notes suivantes sur le curé Jacot, dont il est parlé dans notre premier article : Prêtre et Politicien :

Reclanges est un village de six cents âmes, situé à mi-chemin de l'Épinal et de Jussey, en ce délicieux coin de pays presque ignoré où les collines, boisées de sapins, continuent en molles ondulations, coupées de prairies, la chaîne de l'Est. C'est le jardin des Vosges.

Reclanges est blottie là, à une lieue de la station de Darney ; de la route on aperçoit, parmi les maisonnettes très vieilles, le clocher roman comme adossé à l'impassé

de la colline, et dont le cadran, dans la brume du soir, semble un point blanc collé sur le fond sombre du décor.

Des commères jasant sur les portes, parmi les carrioles dételées et les tas de fumier. Jen' questionne quelques-unes : " L'abbé Jacot a-t-il des parents à Relanges ? — Non, monsieur, vous le connaissez ? — Un peu. — On nous a dit qu'il était passé chez les Allemands ; c'est-y-vrai ? — Sans doute ; l'Empereur l'a même décoré."

Un éclat de rire des bonnes femmes m'interrompt, et de toutes les chaumières avoisinantes on accourt.

" Bon sang, Jacot décoré... En voilà bien d'une autre... — On m'a dit que vous saviez sur son compte un tas d'histoires ? — Dame, monsieur, entrez dans les maisons ; pour sûr on vous en contera de quoi faire un livre..."

Et tous se regardent en ricanant, ne sachant trop s'ils doivent parler ; l'étranger fait toujours un peu peur aux paysans.

Je les rassure en leur montrant que je suis déjà renseigné :

" N'y avait-il pas ici une jeune femme, Elizabeth Humblot, qui est morte il y a dix ans, laissant à sa sœur une maisonnette de trois cents francs, que le curé Jacot voulait obliger à vendre pour payer les frais des obsèques ? "

A cette question les langues se délient. Et tous donnent des détails : le corps amené sur une charrette, devant l'église, à travers les neiges de l'hiver : le curé Jacot refusant ses prières à celle dont le " service " n'était point payé ; la révolte des paysans essayant de faire franchir de force au cercueil le seuil de l'église ; et, pour finir, la pauvre femme enterrée civilement, sans prières, au grand scandale du pays.

— Est-ce que vous connaissez aussi Clément Landanger ? — Oui, monsieur. — Est-ce vrai que le curé Jacot n'accepta d'enterrer sa mère qu'à la condition qu'il lui signerait un billet ? Nouveaux rires : " Vous savez donc tout alors ? " Je continue à questionner :

" On m'a raconté à Saint-Dié que le curé Jacot avait assigné une pauvre femme d'ici devant le Juge de paix de Darney, en paiement de dix sous de pain bénit. Est-ce vrai aussi ? — Oui, monsieur, oui ! Et l'histoire de la fille Lambert, vous ne la connaissez point ? "

Avant que j'aie pu répondre on m'a conduit à la petite chaumière où git misérablement la famille Lambert. Encore une victime de l'abbé, celle-là. La pauvre fille a vingt-huit ans. A seize ans, il lui fallut répondre en justice de paix d'un délit de diffamation dont l'accusait M. le curé. M. Jacot lui reprochait d'avoir répandu dans le pays le bruit qu'il avait voulu abuser d'elle... Et cependant elle m'affirme en sanglotant qu'elle n'avait pas menti. Et elle me raconte l'histoire dans un intelligible langage, coupé de patois vosgien. " Oui, monsieur, en pleine sacristie, croyez-vous. " Et la mère, pleurant aussi, interrompt avec de petits gestes pudiques : " Elle s'a défendue, vous pensez bien..."

On me supplie d'aller voir l'ancien maire, le père Dié, un vieux et riche cultivateur de Relanges. Je le trouve buvant du vin gris, au coin de sa cheminée, en compagnie de quelques vieux du pays.

Et les histoires recommencent. Ce père Dié a une jolie expression : " Vous n'avez pas connu *not'* Jacot ? Tout petit, monsieur, gros comme votre parapluie ; il n'avait point le physique annonçant, allez..."

Pendant cinq ans, les braves gens attendirent. Et les protestations se multipliaient. Un ancien notaire de Darney, qui remplissait à cette époque les fonctions de suppléant de juge de paix, et que j'ai rencontré en quittant Relanges, a dans ses dossiers plusieurs pétitions (dont il m'a offert de me faire connaître les signataires), et qui protestent contre l'habitude qu'avait adoptée l'abbé Jacot de ne marier, enterrer et baptiser qu'à la condition qu'on le payât d'avance...

Le scandale devenait intolérable, et le clergé cantonal, justement soucieux de son honneur, unissait ses protestations à celles de ouailles de l'abbé. En 1887, Mgr. de Bric, évêque de Saint-Dié, décida d'en finir : il invita M. Jacot à prendre sa retraite.

Et c'est alors que le curé de Relanges, conspué par ses paroissiens, passa la frontière et se fit naturaliser Allemand.

DUROC.

POÈME HEROI-COMIQUE

L'INQUISITION MODERNE

(Suite)

Il dit, et s'élançant aussitôt dans l'arène,
Il cogne, à tout hasard, où son ardeur l'entraîne.
On croyait le débat à peu près terminé :
Je t'en fiche ! Il n'avait pas encor fulminé
Contre le Pape, bien qu'il le crût incapable
D'embourbonner la France, et partant bien coupable.
Tout en récriminant, il avait pardonné,
Lorsque, répudiant ce qu'il avait prôné,
Les cardinaux Gibbons et de Lavigeric
Donnaient, au Maryland ainsi qu'en Algérie,
Des raisons dont l'écho parvint au Canada,
Et racassa sous lui son principal dada.
Mais comme il retrouvait un prétexte à querelles,
Il se dit : " Ayons l'œil aux choses temporelles ;
" Prions moins, bûchons ferme, et gare l'avenir !
" Laïques et clergé n'ont qu'à se bien tenir.
" Il fallait un Cauchon pour brûler la Pucelle
" D'Orléans : s'il vous faut, pour mettre l'étincelle,
" Aux modernes bûchers, un moderne Attila
" Dans le genre Cauchon, je serai celui-là.
" Si l'abbé dont l'amour n'était pas platonique
" Eut caché ses ébats sous ce nom euphonique
" Mais très approprié, j'aurais frappé plus fort
" Sur les gens scrupuleux qui trouvent qu'il a tort,
" Car j'aime les Cauchon, si ce n'est en carême.
" Je voudrais en être un. Je crois que je suis même
" En train de devenir célèbre et de briller
" Comme nouveau Cauchon, propre à faire griller.
" Je grille du désir de griller tous les autres,
" Y compris le dernier de mes doctes apôtres.
" J'éprouve en y songeant un plaisir follichon ;
" Je sens sous mon gilet battre un cœur de Cauchon."

Illustre Jeanne Darc, dont la France est si fière,
Lorsqu'on te condamna comme infâme sorcière,
Tu savais qu'un évêque avait fixé ton sort.
Guerrière, tu marchas vaillamment à la mort ;
Sainte, tu souriais à ton cruel supplice ;
Et lorsque tes bourreaux, piliers du Saint-Office,
Ravivaient le brasier qui consumait ton corps,
Du séjour des élus tu voyais les décors ;
Depuis, du haut du ciel, ô vaillante héroïne,
De l'Inquisition tu pus voir la ruine
Quatre cents ans après ton tragique trépas !
De ce monde invisible où ne pénètre pas
Le regard des mortels, tu dois voir que l'Eglise

T'ouvre un nouveau procès pour qu'on te canonise.
 Elle doit cet hommage à tes mânes sacrés,
 Qui flétrit à bon droit tes juges exécrés.
 Ton courage viril et ta mâle droiture
 N'avaient pu désarmer l'envie et l'imposture.
 Ton audace effrayait les lâches éperdus,
 Ton mérite choquait les traîtres, les vendus :
 Esclave du devoir, sublime détraquée,
 Tu crus au dévouement, car Dieu t'avait marquée
 Du sceau de la victime, et tu devais mourir
 Sous les coups des poltrons toujours prêts à trahir.

De ton pays natal rêvant la délivrance,
 Tu vis passer la gloire et choisis la souffrance.
 Tu sus juger le monde à sa juste valeur :
 Tu compris qu'ici-bas le travail, la douleur
 Et l'espoir sont des dons qui rendent notre vie
 Utile et supportable à l'âme inassouvie ;
 Qu'en cherchant l'ambrosie on se gorge de fiel ;
 Qu'on ne trouve la paix qu'en regardant le ciel.
 Ton esprit, dépouillé de l'entrave charnelle,
 Entouré des splendeurs de la gloire éternelle,
 Regarde nos travers sans jamais s'étonner :
 Lorsqu'on peut tout comprendre, on sait tout pardonner.
 Les mobiles cachés des grandes injustices,
 Les faux zèles à froid, les colères factices,
 Tous les masques trompeurs d'un sordide intérêt,
 Sont pour toi transparents. L'impitoyable arrêt
 Qui, détruisant ton corps, rendit ton âme libre,
 Servit à maintenir l'éternel équilibre
 Entre le bien réel et le mal relatif.
 De cette iniquité connaissant le motif,
 Tu la juges sans doute avec plus d'indulgence
 Que nous, qui maudissons la sanguinaire engeance,
 Aux féroces instincts, dont le rôle odieux
 Ensanglante la terre et fait pleurer les cieus.

J'étais, je le confesse, à la veille d'enfreindre
 La loi de charité. Les méchants sont à plaindre,
 Et chacun d'entre nous a son mauvais penchant.
 Mais Torquemardivel est-il aussi méchant,
 Aussi Torquemada, qu'il le voudrait paraître ?
 S'il l'est, il faut le plaindre et ne pas lui permettre
 De donner libre cours à ses instincts pervers ;
 S'il ne l'est pas, il a la boussole à l'envers,
 Ce qui compromet fort la barque qu'il dirige.
 Dans un cas ou dans l'autre il faut qu'on le corrige,
 Et pour mieux le punir de sa présomption
 Il faudrait lui souffler son inquisition,
 Le priver du plaisir de lancer l'anathème,
 Le rendre inoffensif, réprouver son système
 Que le bon sens public a partout démoli,
 Et qui fait d'un saint homme un grincheux ramolli,
 Voulant de l'univers obtenir le contrôle
 Pour torturer les gens de l'Equateur au Pôle.

J'en étais à ce point de mes réflexions,
 Quand je me rappelai que mes impressions
 N'ont rien à faire ici. C'est la suite du conte

Qu'il faut à mes lecteurs. La chronique raconte
 Que Torquemardivel, s'étant fait la leçon,
 Saisit de ses aïeux le lourd estramaçon
 Et s'en fût guerroyer tout seul, contre personne,
 Sur l'air : "*Entendez-vous la trompette qui sonne ?*"
 Il s'escrima si bien et de taille et d'estoc
 Qu'il creva sa besace et vit baisser son stock.
 Il ne massacra rien, pas même la grammaire,
 Et revint *toujours seul, avec sa peine amère*.
 Blessé... dans son orgueil et dans ses sentiments,
 Maudissant dans son cœur les mauvais garnements
 Qui, bravant sa colère, avaient l'impertinence
 De survivre à ces coups. Pareille inconvenance
 L'ayant mis hors des gonds, il jura par Veuillot
 Que ces gens-là mourraient le cou sur le billot.

O Muse, inspire-moi des accents énergiques :
 J'aborde le récit d'aventures tragiques
 Qui, frappant de terreur tous nos contemporains,
 Ont failli décimer peuples et souverains.
 Redis-moi les excès de ces hommes féroces
 Qui surent découvrir des supplices atroces,
 Des tourments inconnus dans les siècles passés :
 Narre-moi leurs méfaits en termes cadencés.

Au fond de son manoir, loin du bruit de la ville
 Vivait un grand seigneur, le duc de Chouberville,
 C'était un bon garçon, doux, honnête et pieux
 Qui, sans rien inventer, était devenu vieux.
 Chef d'une faction d'un mérite fort mince,
 Il gouvernait alors assez mal la province
 Avec l'assentiment de la majorité,
 Et Torquemardivel penchait de son côté.
 Il lui dit : " Monseigneur, orgueil des Chambres Hautes,
 " Dont l'unique manie est d'approuver les fautes
 " Commises par nos chefs, je viens vous supplier
 " De me donner l'appui de la loi pour broyer
 " Les monstres qui font fi de ma petite église.
 " En vain je les menace et je les moralise
 " Ils me font la grimace, ils me disent des noms.
 " Ce n'est pas agréable, et nous qui comprenons
 " Toute l'utilité des mesures austères,
 " Nous voudrions brûler ces coquins réfractaires
 " A la limpidité de nos saints arguments,
 " Ainsi qu'à la douceur de nos enseignements.
 " J'ai consulté l'évêque : il ne veut rien entendre.
 " Il doit être hérétique, et je crois qu'à tout prendre
 " On ne ferait pas mal de le brûler aussi.

" Je ne déteste pas l'odeur d'un corps roussi
 " A la braise, surtout quand c'est un corps d'évêque.
 " On en brûlait jadis — dans ma bibliothèque,
 " J'ai des in-octavo qui racontent cela —
 " Et j'aimerais beaucoup voir griller celui-là.
 " Ne me repoussez pas. Je me fais une fête
 " De voir les mécréants raccourcis de latête,
 " Après avoir gémi sur d'affreux chevaux.
 " Je voudrais tenailler la chair de leurs mollets,
 " Frotter avec du sel la blessure saignante,

" Charcuter tout vivants, inonder d'eau bouillante
 " Mes excommuniés ; puis, s'ils font un aveu,
 " Leur couper le sifflet par le fer ou le feu ;
 " Employer ce moyen pour imposer silence
 " A ceux qui jusqu'au bout, sûrs de leur innocence,
 " Diraient qu'ils n'ont jamais mérité pareil sort :
 " Enfin, semer partout l'épouvante et la mort."

Quand Torquemardivel eut fini sa harangue,
 Son interlocuteur lui fit montrer sa langue
 — De Chouberville était quelque peu médecin —
 " Vous prendrez, lui dit-il, de l'huile de ricin.
 " Votre langue, entre nous, est bien la plus mauvaise
 " Qu'on puisse imaginer ; ce qui, ne vous déplaise,
 " Semble indiquer chez vous un état maladif.
 " Votre hardi projet, pour être un peu tardif,
 " Ne m'en paraît pas moins présager la victoire.
 " Je veux bien concourir à l'œuvre méritoire,
 " Et pour récompenser votre zèle bigot,
 " Je vous livre ces gens qui sentent le fagot.
 " Mais vous ne pourrez pas les condamner aux flammes.
 " Il faut vous contenter de torturer les âmes.

" Nous sommes à la fin d'un siècle de progrès,
 " Et les législateurs, réunis en congrès,
 " Permettront tout au plus la torture morale.
 " Il vous sera loisible, en thèse générale,
 " D'imbiber les rétifs qui font les bons esprits
 " De la lourde saveur de vos sages écrits.
 " Vous leur mettrez le cou dans un carcan solide ;
 " Vous les ligotterez, vu que leur suicide
 " Est à craindre. Ils seront prestement baillonnés.
 " Deux bourreaux aux tympan d'timent encotonnés
 " Procéderont : l'un deux, tournant la manivelle
 " D'un phonographe empli des éclats de cervelle
 " Echappés aux rhéteurs de notre faction,
 " Produira les écrits de la réaction.
 " Quand votre condamné fermera la paupière,
 " Et voudra s'endormir, l'autre tortionnaire,
 " S'il ne peut l'éveiller à coups de goupillon,
 " Lui lardera le corps avec un aiguillon.
 " Il en résultera des effets salutaires :
 " La mort enlèvera beaucoup de réfractaires ;
 " D'autres, pour échapper à de cruels destins,
 " Iront à l'étranger. Restés seuls, les crétins
 " S'empareront du sol et pourront satisfaire
 " Leur noble ambition. Moi, je laisserai faire —
 " Du reste, c'est un peu ce que j'ai toujours fait."

Le héros, mécontent, dit tout haut : " C'est parfait,"
 Puis ajouta tout bas : " Vieux tyran subalterne,
 " Je te ferai bien voir si le progrès moderne
 " T'empêchera plus tard de griller à son tour.
 " Avant peu je pourrai, sans crainte et sans détour,
 " Procéder hardiment contre les hérétiques.
 " Je vais crétiniser tous les chefs politiques,
 " D'abord, par les moyens qu'il vient de m'indiquer.
 " Lorsque je les tiendrai, s'il ose critiquer
 " Ma méthode, en deux temps je lui fais son affaire.

" Maintenant, commençons l'œuvre soporifère
 " J'espérais beaucoup mieux. C'eût été si charmant :
 " Pouvoir brûler l'ivraie et garder le froment."

Désireux d'engranger son humaine récolte,
 Il prit le directeur du *Canada-Révolte*,
 Un journal imprimé sans sa permission,
 — Son principal objet d'animadversion —
 Mit cet homme au carcan, le fit charger de chaînes,
 Sur lui seul concentra toutes ses vieilles haines,
 Lui-même, il eut le soin de le bien baillonner
 Puis, par le phonographe, il lui fit semer
 Les articles de fond des journaux rétrogrades,
 Fabriqués par lui-même ou par ses camarades :
L'Ecrevisse, le *Serf*, le *Chacal*, le *Hibou*,
 Tous journaux dont l'esprit doctrinal est *tabou*,
 Ultra-religieux, mais surtout agricoles ;
 Enfin, le *Tripotier*, journal des Trois-Rigoles,
 Devaient tous être lus automatiquement.
 La victime accablée avait dû fréquemment
 Recevoir des horions qui l'avaient réveillée.
 Rien ne faisait prévoir que la prose embrouillée
 Cesserait de sortir du cruel instrument,
 Quand Torquemardivel se dit : " C'est le moment
 " De lui lire l'article où j'exposais naguère,
 " Qu'il fallait une loi spéciale et sévère
 " Contre les effrontés qui se moquaient de moi.
 " Il en éprouvera peut-être de l'émoi."

Il saisit son journal, commença sa lecture,
 Mais s'endormit bientôt. En cette conjoncture,
 Il rêva qu'il voyait, comme en un tourbillon,
 Venir de tous côtés l'énorme légion
 Des défunts torturés au cours de leur carrière
 Terrestre, qui, du pied, l'attaquaient par derrière.
 Ouvrant l'œil, il sentit qu'en son âme, ô terreurs !
 Sa victime inculquait les modernes erreurs.

RÉMI TREMBLAY.

M. L'ABBÉ SCOTT

Nous avons préparé une petite salade assez bien épicée
 dans l'intention de l'offrir à M. l'abbé Scott, ce jeune
 vicaire de Lévis qui n'aime pas qu'on stigmatise trop fort
 les abbés scandaleux ; mais comme nous avons appris
 d'où il sort, et qu'il est facile de s'apercevoir qu'il pourrait
 bien un de ces jours reprendre le même chemin, nous
 avons préféré le laisser jouir en paix de la *béatitude* évan-
 gélique qui promet le royaume des cieux à son cas patho-
 logique.

Les injures sont les raisons de ceux qui n'en ont pas, dit
 M. l'abbé Scott. Alors, pourquoi, pendant trois colonnes,
 entasse-t-il toutes sortes d'injures sur ceux qui de près ou
 de loin ont écrit au sujet du scandale Guyhot ? Pourquoi
 attaque-t-il, même avec violence, et dans un langage de
 poissarde en marché, des gens qui n'en ont rien dit.

FEUILLETON DU CANADA-REVUE

LES BATAILLES DE LA VIE

DETTE DE HAINE

PAR

GEORGES OHNET.

No. 10.

DEUXIEME PARTIE

V

Il avait demandé à la jeune femme de lui confier une somme d'argent, pour qu'il la fit valoir. Lydie, à qui sa mère avait donné deux cent mille francs, en la mariant, gardait dans son coffre-fort les litres représentant sa dot. Raimond s'était toujours refusé à prendre ces valeurs, dont il laissait la jouissance à sa jeune femme. Et, avec un instinct de conservation très particulier, cette gaspilleuse n'avait jamais touché à ce qui lui appartenait. De ses derniers elle était avare. Elle ne savait bien dépenser que l'argent de son mari. Les deux cent mille francs furent donc confiés à Bernheimer, qui les reçut avec une sorte d'attendrissement. Il lui semblait qu'en lui remettant cet argent, Lydie plaçait, dans l'engrenage financier, le petit doigt de sa main blanche, et que, mathématiquement, le corps tout entier devait y passer. En même temps, Raimond, averti, souscrivait, à l'émission, trois mille titres de cinq cents francs, et, se voyant entouré des plus grands noms de France, croyait concourir à une œuvre de rénovation sociale et faire en même temps une très bonne affaire. Dès le premier instant, l'un des deux buts qu'il s'était proposés avait paru atteint. La valeur avait monté avec une étonnante rapidité, et il semblait probable que ceux qui en détenaient les titres allaient tripler les fonds engagés. Raimond était donc délivré de tous ses soucis ; et ne craignant plus de se ruiner, il pouvait dépenser, sans compter, l'argent qu'il n'avait point placé dans le Comptoir Français.

Il pensait à ces choses, le soir de la fête donnée par Bernheimer pour célébrer la victoire financière, en regardant, appuyé à la porte du salon, Lydie qui dansait avec Maurice de Roquière. Et il était aussi heureux de se sentir libre d'inquiétudes que de la voir radieuse et souriante. Il suivait des yeux la jeune femme tournant légèrement au bras de son valseur. Il la trouvait gracieuse et jolie, ne s'étonnait pas qu'on se groupât pour l'admirer, et ne prenait pas ombrage de ces regards arrêtés sur les blanches épaules, sur la poitrine ferme et palpitante de celle qu'il adorait. Sa confiance était complète. Pas le plus petit soupçon ne troublait sa pensée. Il était tout à son plaisir, lorsqu'une main se posa sur son épaule et le fit se retourner. Bernheimer était derrière lui, souriant aussi, mais avec une nuance d'inquiétude :

— La comtesse s'amuse, dit-il, en montrant Lydie qui passait tout près d'eux. Ah ! ces jeunes gens sont heureux de pouvoir danser avec elle !... Nous, c'est fini... Et quand je dis nous, j'ai tort, car vous, si la fantaisie vous en prenait...

— Je ne me vois pas très bien sautant au son de la musique, dit gaiement Raimond. Ces aimables folies sont loin de moi.

— Un fameux danseur, ce Roquière ! insinua Bernheimer... Il plaît beaucoup par la vigueur de son jarret...

Et puis il pose une femme, car il n'invite pas tout le monde...

— La comtesse l'apprécie beaucoup, et elle non plus ne danse pas avec tout le monde...

Bernheimer fit la grimace ; il pensa : Ces maris sont tous les mêmes ! On leur montre le danger : ils ferment les yeux pour être mieux aveugles... Tu veux avoir du désagrément, mon ami, tu en auras... A moins que je n'y mette bon ordre !...

Lydie et Roquière revenaient, la danse terminée. Samuel, devançant Raimond, s'était élançé. Il semblait avoir hâte de séparer le jeune homme de la comtesse. Elle ne parut même pas l'apercevoir, et s'approchait de son mari :

— Quand vous voudrez, dit-elle, nous rentrerons.

— Comment, vous songez déjà à partir ? s'écria Bernheimer. Mais il est encore de très bonne heure.

— Nous ne devons faire chez vous qu'une apparition... Il faudrait encore aller chez les de Layrac... Mais je suis fatiguée, et je veux me ménager pour demain...

— Qu'y a-t-il donc demain ?

— Il y a ce qu'il y a ce hier, ce qu'il y a ce soir, ce qu'il y aura tout l'hiver, répondit Raimond avec un sourire résigné : des réceptions, auxquelles il faudra assister, quand on serait si bien chez soi.

— Qu'est-ce que vous ferez donc quand vous serez vieux ? dit Roquière, en riant.

— Je tâcherai de me consoler de n'être plus jeune, et ce sera une occupation suffisante.

Bernheimer avait offert son bras à Lydie, et Roquière suivait avec Ploërné. Ils arrivèrent dans la vaste salle à manger où était installé le buffet. Là on mangeait et on buvait, sans doute à la prospérité de l'entreprise financière, et alors sa réussite promettait d'être énorme. Samuel, avec des sourires et des coups de coude, perça la foule qui fêtait son vin de champagne, et, d'un signe, appelant un maître d'hôtel, il fit sur un guéridon servir la comtesse.

Debout, souriante, au milieu d'un cercle de curieux qui s'était formé autour d'elle, elle égrenait une grappe de raisins, en causant avec le banquier d'un air d'indifférence. Elle se sentait bien regardée cependant, mais n'en témoignait rien, à l'aise sous le feu croisé des admirations. Elle n'était vraiment heureuse que dans ces moments-là, lorsque son orgueil était caressé par les hommages. Elle jeta un coup d'œil sur Raimond qui causait paisiblement avec Roquière, et une expression de dédain crispa ses lèvres. Le pauvre homme ! Valait-il donc toute la haine qu'elle avait pour lui dans le cœur ? Est-ce qu'il était possible qu'elle eût redouté autrefois quelque violence de sa part ? Maintenant elle ne le craignait plus, et bientôt le craindrait moins encore. Elle leva son verre et, comme elle le portait à ses lèvres, elle entendit Samuel qui murmurait :

— A notre réussite commune !

Elle eut un sourire, et d'une voix âpre, elle répéta :

— Oui, à notre réussite commune, et à tout ce qu'elle promet !

Le banquier fit un geste de remerciement joyeux. L'association d'intérêts, acceptée par Lydie, lui paraissait d'un favorable augure. Mais s'il eût compris tout ce que signifiait la réponse de la jeune femme, il eût été effrayé.

Elle reposa son verre vide, et d'un ton bref, se tournant vers Raimond :

— Quand il vous plaira, maintenant.

Elle serra la main de Samuel, adressa, du bout de son éventail, un amical adieu à Maurice, et, marchant seule, elle sortit. Le banquier la suivit des yeux tant qu'il put la voir, et quand les plumes légères qui ornaient sa tête eurent disparu dans le grand escalier, il poussa un soupir.

— Quelle femme ! hein ? dit, auprès de lui, Roquière.

— Oui, bien charmante, répondit Bernheimer.

Il resta un instant silencieux, et regardant le jeune marquis d'un air ironique :

— Mais elle n'est ni pour vous, ni pour moi !...

— Bah ! Est-ce qu'on sait ! fit Roquière, les hasards de la vie sont si grands !... Elle peut devenir veuve, vous épouser, et vous tromper avec moi.

Et laissant Bernheimer stupéfait, il s'éloigna. L'orchestre versait toujours, du haut des balcons dorés du hall, ses caressantes mélodies. Les couples tournaient au milieu du murmure joyeux de la foule. La fête se continuait brillante. Mais Samuel la trouva maussade, vide et triste : celle qui en avait été tout le charme, pour lui, pendant une heure, n'était plus là.

VI

Lorsque Lydie, dans le paroxysme de sa douleur et de sa rage, avait pris la résolution de se venger de Raimond, si une puissance infernale avait mis à sa disposition les moyens d'accomplir son projet, elle eût foudroyé, en une seconde, celui qu'elle haïssait. Avec le temps et la réflexion elle était devenue plus raffiné, et maintenant elle avait décidé de le faire souffrir. Elle y trouvait du plaisir. L'instinct de férocité, qui était en elle, se développait naturellement. Pendant ces heures de mutisme refrogné, qui désespéraient tant son mari, elle méditait, et ses idées auraient épouvanté Raimond s'il avait pu les soupçonner. Cette ravissante femme, allongée dans une attitude gracieuse, le front pensif, les yeux demi-clos, combinait la ruine et la mort. Et quand un sourire vague passait sur ses lèvres, que son regard redevenait vif, rassurant Ploërné qui, depuis le commencement de la soirée, se disait : Qu'a-t-elle ? Pourquoi ce silence et cette maussaderie ? c'était que les pièges tendus à ce malheureux étaient jugés par elle habilement préparés et d'un effet sûr.

Sa combinaison favorite, née de quelque incident de roman qui l'avait frappée, était celle-ci : Raimond, acculé dans une situation terrible, n'avait plus à choisir qu'entre la mort et le déshonneur. Il se décidait pour la mort. Ce Ploërné si brave, elle ne lui faisait pas l'injure suprême de douter de son choix. Alors elle apparaissait et elle insultait à son agonie. Oui, elle voulait, au dernier moment, se manifester formidable et vengeresse. En comédienne, elle réglait les incidents de ce dénoûment, elle vivait le drame, et applaudissait à son rôle avec une joie féroce. Elle en avait bien mûri les péripéties diverses, et elle demeurait convaincue que, pour amener Raimond à la phase finale, il n'y avait qu'un moyen : son honneur compromis.

A cette menace il ne résisterait pas. Et comment pouvait-on mieux et plus facilement compromettre son honneur que dans des affaires d'argent ? C'est pourquoi avec une profondeur scélérate elle l'avait poussé dans les combinaisons financières, et l'amena par ses exigences continuelles au point, marqué d'avance, où le besoin du gain imposant silence à ses scrupules, il se jetterait en aveugle dans le gouffre de la Bourse. C'était là qu'elle avait décidé de l'attendre, appuyée sur Bernheimer, dont elle ferait, elle en était certaine, à un moment donné et sur un simple signe, un allié et même un complice. Elle avait sondé le cœur de Samuel, elle savait quel fonds elle pouvait faire sur le capital et de ce blasé. Il était fou, absolument fou d'elle, et pour l'ébtenir il aurait piété la main à toutes les infames. Du moins elle le jugeait tel.

Et son rêve l'emportant, elle pensait : Pourquoi ne devrais-je pas sa femme ? Il est vraiment riche, celui-là, et, grâce à ses millions, je serais, cette fois, la reine de Paris. Il m'épousera si cela me plaît, trop heureux de me donner cette preuve d'amour. Et devant elle apparaissait le banquier, avec sa taille massive, ses cheveux gris et son teint fleuri légèrement apoplectique. Ce n'était plus là Girani, le mystérieux galant de la terrasse caché sous les fleurs, et des nuits resplendissantes d'étoiles. Puis une

autre image s'évoquait dans la vague de sa pensée, et c'était celle de Maurice de Roquière. Jeune, lui, et ardent et passionné. Aussi blond que l'Italien était brun, redoutable par son adresse au pistolet, à l'épée, et capable de tuer son adversaire dans un duel.

Un autre dénoûment se présentait alors à l'esprit de Lydie, plus raffiné encore et plus conforme à ce qu'exigeait la vengeance du meurtre de Girani. Elle se servait de l'amour que Roquière lui avait voué, pour affoler le jeune homme. Elle lui montrait Raimond comme le seul obstacle qui existait entre elle et lui. Le brûlant de désirs, l'irritant de caresses, le réduisant à une servitude morale qui ne lui laissait plus de libre arbitre, elle le lançait, bravo d'amour, contre l'homme excrété. Et il le tuait. C'était bien la contre-partie de l'aventure. Elle était exacte, brutale, sanglante, mais point aussi cruelle que la première solution, dans laquelle Raimond était amené par le désespoir à prendre une arme et à se frapper lui-même.

Ce qu'il eût fallu, au gré de Lydie, pour la contenter tout à fait et lui procurer la jouissance complète de sa vengeance, c'eût été une combinaison adroite de la péripétie Bernheimer avec le dénoûment Roquière : le déshonneur inévitable, assuré par la femme, et la mort reçue de la main de l'amant. Et pourquoi n'eût-ce pas été possible ? Était-il donc une difficulté insurmontable pour celle qui possédait la puissance de la beauté souveraine ? Non ! Elle ferait ce qu'elle voudrait, quand elle voudrait, comme elle voudrait. Et ce n'était pas Ploërné qui entraverait sa marche vers le but marqué. Il la conduirait plutôt lui-même et lui faciliterait la réussite. Il l'aimait tant ! Et, dans son rêve effroyable, elle combinait l'action du drame, vivant à deux pas de celui qu'elle sacrifiait à sa féroce rancune, répondant par un sourire quand il lui parlait, calme et inoffensive en apparence, quand elle était en réalité troublée et menaçante.

Cependant elle avait commencée à sortir du domaine des idées pour entrer dans le domaine des faits. Depuis une semaine, le siège que Roquière avait entamé, conduisant ses approches avec une sage modération, devenait très sérieux. Il n'avait pas été repoussé. C'était un point important. Lui, qui ne se découragerait pas devant les rebuffades, devait concevoir de grandes espérances d'un accueil bienveillant. Mais il n'en tirait pas avantage et se montrait d'autant plus soumis qu'il était mieux traité. Cela ne l'empêchait pas d'avoir quelques audaces, mais qui n'étaient point ordinaires et où son adresse et sa force jouaient un rôle.

Le froid avait été très rigoureux, et la glace solidement formée permettait de patiner au Bois de Boulogne. Lydie, née dans le pays du soleil, prit un grand plaisir à voir pratiquer ce sport dans le milieu raffiné du Cercle, parmi ses amis et ses connaissances. Elle put admirer Bernheimer glissant avec prudence sur la lame de ses patins perfectionnés, le visage empourpré par le froid, les yeux brûlés par la bise, mais sacrifiant à la mode et risquant, par chic la courbature. Elle remarqua surtout Roquière, qui, habile à cet exercice, filait avec rapidité, voltait brusquement, traçait des cercles sur un pied, en avant, en arrière, écrivait son nom sur la glace, attirant autour de lui une galerie par sa virtuosité.

Assise, les pieds sur une bouillotte d'eau chaude, bien pebotonnée dans ses fourrures, jouissant délicieusement de la chaleur qui lui rosissait le visage et activait la circulation de son sang, Lydie regardait l'élegant jeune homme qui applaudissait par tout le monde, ne travaillait que pour elle. Bernheimer lui avait hardiment offert, avec un air d'assurance, de la promener en traîneau, et elle avait refusé. Mais Roquière étant revenu à la charge, elle s'était laissée aller à l'envie de se sentir enportée sur cette surface polie comme l'acier. Samuel avait protesté, pris des airs vexés, en reprochant à sa chère comtesse de n'avoir pas confiance en lui. Elle s'était contentée de rire, et l'avait engagé à lui faire cortège.

Installée bien à l'aise, une couverture d'ours noir sur les jambes, elle avait donné le signal du départ, et sans une secousse, glissant comme dans l'air, elle avait été poussée en avant par le bras infatigable de Maurice. Elle le savait derrière elle, sans quoi elle aurait pu se croire enlevée par le vent à travers l'espace, tant le mouvement qui l'entraînait était égal et doux. En face d'elle, dans une brume grise, les grands arbres de l'allée des Acacias dressaient, au-dessus des taillis roux, leurs têtes dénudées : un tapis de neige couvrait la terre, et sur la blancheur de l'étendue, les sapins profilaient la lourdeur de leurs branches, seule verdure de cette saison désolée. Un soleil d'hiver, sans rayons et sans chaleur, descendant sur la droite, incendiait les gaulis de ses rougeurs et changeait en rubis les diamants du givre. De temps en temps, dans le ciel triste, passait, en triangle, un vol de canards sauvages. Le traîneau manié par un bras habile filait sur la plaine glacée. Lydie se grisait d'espace, d'air et de vitesse.

Samuel, lancé à sa suite courageusement, avait d'abord essayé de soutenir la lutte avec Roquière et de rester auprès de la jeune femme. Mais il avait affaire à trop forte partie, et, bientôt distancé, il avait poussé quelques cris d'appel auxquels Lydie et Maurice étaient restés sourds. Alors, en détresse, pour ne point se donner le ridicule de suivre de loin son rival triomphant, il s'était mis à évoluer paisiblement le long des gazons blanchis par le froid, jetant un regard mécontent sur le traîneau qui s'enfuyait vers les limites du petit lac, le long des grilles, là où les patineurs se faisaient rares. Et, sûr de lui, Roquière se dépensait avec un ardeur merveilleuse : Lydie ne l'entendait ni respirer, ni même glisser. On eût dit qu'un fantôme était derrière elle, actif et silencieux, qui l'entraînait dans sa course rapide. Si grande que fût la volupté de se sentir emportée ainsi, la jeune femme eut cependant pitié de son guide ; elle se retourna, et toute rose, avec un sourire, elle lui dit :

— Je vous en prie, ramenez-moi vers le Cercle : j'ai honte d'abuser ainsi de vous.

Il ne répondit qu'en redoublant de vitesse, mais lui obéissant, il la poussa vers la foule, à l'endroit où les messieurs et les dames, désireux de faire preuve d'élégance, virtuosité, viraient et voltaient, à petits pas, ménageant leurs forces et leurs effets. Là était revenu Bernheimer. De loin, Lydie, sur la glace, apercevait les patineurs tout petits et noirs, comme un rassemblement de fourmis. Peu à peu se rapprochant avec une extrême rapidité, elle les voyait grossir, grandir, se dessiner, et en une seconde elle fut au milieu d'eux.

— Ah ! Vous voilà enfin, s'écria Bernheimer, non sans orgueil. Vous auriez bien dû me prévenir que vous alliez à l'extrémité du Skating... Je vous aurais suivis !...

Lydie jeta un malicieux regard à Roquière, qui souffrait comme un cheval de course, et lui montra le banquier, se tenant immobile avec difficulté, sur les lames de ses patins.

— Je crois que vous avez fait tout ce que vous avez pu pour cela, dit la jeune femme. Mais on n'attrape pas le vent... Et nous courions aussi vite que lui.

— Descendez de ce traîneau... Vous devez être glacée. Allons, auprès des braserons, prendrez un air de feu.

— Non ! J'ai très chaud ! Mais je voudrais essayer de patiner.

— Venez avec moi, s'écria Samuel plein d'ardeur. Je vous apprendrai, et je réponde de vous.

— Oh ! interrompit Mme de Ploërné, je n'ai dans votre protection qu'une faible confiance... Et j'ai là, sous la main, le professeur qu'il me faut.

— Je conviens que Roquière patine avec plus de vitesse que moi, mais non avec plus de sûreté... Tenez, vous prendrez une barre de bois, dont nous tiendrons chacun une extrémité, et vous n'aurez qu'à vous laisser conduire.

— Non ! non ! Deux cavaliers pour moi seule, ce serait trop d'un ! M. de Roquière suffira.

Elle descendit du traîneau, et, sans faire attention à la mine éplorée du banquier :

— Seulement il faudrait me trouver des patins... Je n'en ai pas...

— Ne vous mettez pas en peine, dit Maurice : dans une seconde je vous en apporte une paire.

Il n'avait pas fait dix pas vers la véranda, que Bernheimer, s'approchant de Lydie, d'un air soucieux lui dit :

— Vraiment, comtesse, je ne vous comprends pas de vous afficher ainsi avec Roquière ! Je vous ai, tout à l'heure, offert une combinaison qui sauvait votre plaisir en ménageant votre réputation : vous l'avez repoussée avec dérision... Vous m'affligez beaucoup... Je vous assure que vous avez tort... Le monde est très méchant... Vous êtes terriblement jalouse... Il faut être plus raisonnable. Votre mari...

— Oh ! Laissez mon mari, s'écria Lydie en riant. Il est plus accommodant que vous... Ce qui est assez piquant, par parenthèse... Il a confiance et il a raison.

— Mais, sans doute, il a raison ! reprit Bernheimer très agité. A Dieu ne plaise que je paraisse soupçonner... C'est bien loin de ma pensée !... Pourtant songez que l'opinion se fonde sur des apparences... Roquière est tout ce qu'il y a de plus compromettant !... Ces jeunes gens-là, voyez-vous, ne respectent point la réputation d'une femme... Leur plaisir, leur vanité, avant tout !... Et advenue que pourra... Comprenez-moi bien... Je ne vois que votre intérêt... Je vous parle comme un ami...

— Comme un père ! interrompit Lydie, avec un geste moqueur.

Bernheimer fit la grimace, et cédant à son dépit :

— Allons ! vous êtes mal disposée pour moi... Et ma sagesse vous semble importune... Il vaut mieux que je vous quitte.

— Bernheimer, je vous défends de vous en aller, dit la jeune femme. Vous êtes là pour me plaire et non pour me contrarier... Voici M. de Roquière qui revient... Je fais un tour avec lui, je le remercie, et vous me menez goûter au buffet, avant que je parte.

— C'est entendu, s'écria Samuel rasséréné par cette concession. Et repris de sa jalousie : Ne restez pas trop longtemps... Je vais tout faire préparer, en vous attendant.

Le marquis arrivait portant une paire de petits patins américains à lames d'acier brillantes. Il se mit à genoux et les attacha lui-même aux pieds de Lydie. Samuel le regardait faire avec une irritation qu'il ne cachait pas. Quand il vit la jeune femme debout, il ne put se retenir de s'écrier :

— Prenez bien garde !... Roquière, faites attention... hein ?...

Maurice se mit à rire, et plaisamment :

— Oui, papa !

Ils parlaient. Elle, hardie, se laissant entraîner, sans un mouvement, les deux talons serrés l'un contre l'autre. Lui, la tenant par le bras avec une solidité qui défiait toute chute. Elle s'amusa d'abord de se sentir ainsi filer sur la glace qui criait. Il lui semblait qu'elle ne posait pas, tant le mouvement était facile et souple. Elle voulut, au bout d'un instant, essayer de marcher elle-même. Il lui expliqua comment elle devait s'y prendre, et, docile, elle lui obéit. Elle avait une grâce aisée qui se prêtait à tous les exercices. Du premier coup, elle savait la façon de pousser le pied, et, soutenue par Roquière, elle eut l'illusion qu'elle patinait. Ils avancèrent ainsi, pendant quelques centaines de mètres. Soudain, soit fatigue, soit étonnement, Lydie demanda à s'arrêter. Ils étaient seuls, devant la petite tour en pierre couverte de lierre. La jeune femme resta immobile, à reprendre sa respiration ; puis elle se cramponna à l'épaule de Roquière, ses yeux vacillèrent, elle devint pâle et, d'une voix étouffée, murmura :

— J'é suis ébloui : tout tourne autour de moi. Il me semble que je vais me trouver mal.

Il l'enlaça vigoureusement :

— Fermez les yeux... C'est un peu de vertige... Vous en avez voulu trop faire, pour une première fois... Quand vous serez mieux, nous gagnerons ce traîneau, qui est à cent pas d'ici, et je vous ramènerai... Pouvez-vous marcher seulement?...

Elle ne répondit pas, il la sentit qui se laissait aller plus librement sur son épaule. Ses yeux étaient toujours fermés, mais le rose de ses joues avait reparu. Elle poussa un profond soupir, et balbutia :

— Il me semble que je ne pourrais point faire un pas...

— Attendez alors !

Il se raidit sur ses jarrets, et, d'un effort, l'enlevant de terre, il la saisit dans ses bras et l'emporta. Elle jeta un léger cri, et ses yeux, démasqués de leurs paupières sombres, étincelèrent. Il la regardait, si belle de voluptueuse langueur, souriante et dolente en même temps. Loin de tout, au milieu de la plaine glacée, dans les premières ombres de la nuit qui descendait, elle était bien à lui qui l'adorait. Il la tenait serrée contre sa poitrine, et il lui semblait que les battements de leurs deux cœurs se confondaient. Brusquement, sans s'arrêter dans sa course, il baissa la tête vers la bouche exquise, qui s'épanouissait si près de ses lèvres, et il y posa un ardent baiser. Les beaux yeux, qui le regardaient, se fermèrent, il sentit un frémissement dans ce corps qu'il emportait ainsi qu'une proie. Et Lydie, comme morte, resta silencieuse et immobile. Il arrivait au traîneau, il y posa son précieux fardeau et avec une rapidité furieuse il revint vers le Cercle. Bernheimer les attendait. En voyant Lydie étendue, il s'écria :

-- Oh ! mon Dieu ! Qu'y a-t-il ?

Ce fut la jeune femme elle-même qui lui répondit :

— La tête m'a un peu tourné... Mais cela passe...

Elle voulut faire un mouvement pour se lever :

— Je suis brisée, dit elle. Et se tournant vers Maurice : J'ai eu tort d'avoir confiance en vous...

Elle avait sur les lèvres un si énergique sourire que le jeune homme ne sut pas si l'allusion s'appliquait à la course qu'elle avait faite avec lui ou au baiser qu'il venait de lui donner. Elle détacha ses patins, et prenant le bras de Bernheimer désolé :

— Plus de goûter, maintenant... Ma voiture... Je veux rentrer chez moi.

— Vous savez, je vous le disais... Si vous n'aviez écouté, tout cela ne serait pas arrivé.

-- Parfaitement !... Mais il est probable qu'il fallait que cela arrivât.

Ils étaient à la grille. Elle se retourna vers Roquière qui la suivait, et, avec le même regard qu'elle avait lorsqu'il l'emportait dans ses bras :

-- A bientôt, n'est-ce pas ?

Il s'inclina très bas sans répondre. Et elle sortit.

Le mécontentement de Ploërné fut très vif, le lendemain, lorsque, parcourant distraitemment le journal, aux *Échos*, il lut ces lignes : " Hier, au Cercle des Patineurs, il y avait foule. Au nombre des adeptes les plus brillants de ce sport on remarquait..." Parmi toutes ces notabilités mondaines, un nom lui sauta aux yeux comme un coup de griffe, et ce nom c'était celui de sa femme : la comtesse de Ploërné. A quoi s'occupait-il, lui, à cette heure ? Il classait des comptes, ou s'ennuyait au Club, ou faisait n'importe quoi, avec n'importe qui, au lieu d'être avec Lydie, qui se passait fort bien de lui, et patinait sans l'en prévenir, au milieu d'inconnus. Il y avait bien là Bernheimer et Roquière, et Clairefont et Bligny et tant d'autres de ses amis. Mais il ne lui apparaissait pas que ce fut plus convenable, en leur société, pour Lydie, de se livrer à des fantaisies sportives, sans l'en avoir prévenu. Et il resta un moment pensif, tout assombri, dans le petit salon où il attendait que sa femme vint le

chercher pour déjeuner. Elle entra, fraîche, dans un déshabillé blanc, exquis assemblage de soie et de dentelles, l'œil clair et la physionomie souriante.

Du premier regard elle vit qu'il était morose, et, sans hésitation, avec la netteté de la femme sûre de son ascendant :

— Qu'y a-t-il ? Pourquoi cet air grognon ?

Il ne répondit pas, et questionnant à son tour :

— Vous ne m'aviez pas parlé de cette séance de patin que vous avez faite hier ?

— Ah ! C'est là ce qui vous occupe ?

— Je suis bien forcé de m'en occuper, puisque les journaux le racontent...

— Ah !... Ils ont de la place à perdre les journaux !...

En quoi cela peut-il les intéresser?... Eh bien ! oui, j'ai patiné hier, en compagnie de Bernheimer et de Roquière... Cela vous contrarie ?

— Je regrette que vous ne m'avez pas parlé de votre désir : je vous aurais accompagnée.

— Eh ! savais je que je me lancerais ? J'étais partie pour regarder les autres. Le hasard, l'occasion, une envie soudaine, m'ont amenée à les imiter... Est-ce un crime ?

— Mais s'il vous était arrivé quelque chose ?

— Et quoi donc ?

— Que sais-je ? Vous pouviez tomber, vous faire du mal...

Elle se mit à rire. Et regardant de bas en haut Raimond avec une moue moqueuse :

— Bah ! comme dit la chanson :

Il est plus dangereux de glisser
Sur le gazon que sur la glace !

Elle fit une pirouette, et prenant le bras de son mari :

— Allons ! Venez déjeuner... Et ne faites pas la grimace, cela ne vous sied pas... Au fond, vous êtes furieux de n'avoir pas eu l'occasion de m'éblouir par vos talents... Vous devez patiner d'une façon supérieure.

— Ma foi non, assez médiocrement... Comme tout le monde !...

-- Mieux que Bernheimer, en tout cas !

— Oh ! Bernheimer ! Il ne compte plus !...

— Il ne faudrait point le lui dire, Il est plein de prétention ; il ne vous le pardonnerait pas !

— Est-ce qu'il vous fait aussi la cour, Bernheimer ?

— Ils me font tous la cour. Mais lui, plus que les autres.

— Pauvre Bernheimer !... Je vous assure bien, Lydie, que je ne suis pas jaloux.

— De lui ?...

-- Ni de lui, ni de personne.

— Vous avez tort.

Elle lui prononça ces paroles avec une sécheresse provocante, qui fit lever les yeux à Raimond.

— Et pourquoi donc ? demanda-t-il tranquillement.

— Parce qu'un homme vraiment épris doit toujours être jaloux, sous peine de passer pour présomptueux.

— Vous savez que je ne le suis pas... Mais si je n'ai guère de confiance dans mon mérite, j'en ai beaucoup en votre sagesse.

Elle le regarda audacieusement, et d'un ton décidé :

— Et si j'abusais de cette confiance ?...

Il devint un peu pâle, et, sans rien perdre de son calme :

— Ne plaisantez pas sur ce sujet, Lydie. Cela m'est très pénible !

Elle s'entêta, et, avec une nerveuse animation :

— Ce n'est pas répondre. Dites... que feriez-vous ?

Les sourcils de Raimond se froncèrent, et d'une voix un peu sourde, il répondit :

— Vous savez bien ce que j'ai déjà fait. Encore étais-je

dans le doute !... Mais, s'il s'agissait de vous, ... et que je fusse sûr... Malheur à celui qui essaierait de vous prendre à moi... Et malheur à vous !

Il passa la main sur son front, et s'efforçant de rire :

— Vous me poussez à dire des folies, avec votre insistance. Laissez ce sujet, qui réveille en moi les plus tristes souvenirs.

Il resta un instant silencieux, puis :

— Endurer de pareilles angoisses... C'est assez d'une fois, grand Dieu !

Elle l'examinait pendant qu'il parlait, et elle le voyait frémir de douloureuse contrainte. Bien inspirée par sa haine, elle avait frappé à la bonne place. C'était là qu'était le point sensible de ce cœur. Oui, elle le savait, ce qu'il avait déjà fait. Et il était bien téméraire, en le lui rappelant. Sans savoir qui, de Thérèse ou d'elle, était coupable, il avait tué un homme. Et elle venait de comprendre qu'il serait capable d'en tuer un autre, dix autres, et elle-même, si son amour était menacé. Elle éprouva une sombre joie, en le découvrant si redoutable. Elle l'avait jugé prompt, devenu inoffensif, et elle était tout près de le mépriser. Elle eut du plaisir à se voir obligée de le craindre. Au moins la lutte contre lui s'annonçait sérieuse, et, à risquer de se venger, elle jouait sa vie. Elle s'en trouva grandie à ses propres yeux. Son dessein n'avait plus rien de vulgaire, et le danger à courir lui donnait de la grandeur. Pour cette âme orgueilleuse ce fut une satisfaction. Il lui repugnait d'écraser une victime sans défense. Elle s'anima à la pensée de braver cet homme prêt à tuer.

Il sortit de sa méditation, et dit :

— Ce n'est point que j'apprends quoi que ce soit de vous qui me porte à critiquer votre partie d'hier. Mais vous êtes très jeune et peu expérimentée; vous ne savez pas avec quelle promptitude on se fait sur quelqu'un une mauvaise opinion. Rien n'est plus fâcheux qu'une apparente légèreté. Il vaudrait mieux, et croyez bien que ce n'est pas un conseil que je vous donne, de la gravité apparente et une légèreté réelle. Le décorum est presque tout en ce monde. Et tel, qui garde de la tenue en public a licence de faire en secret beaucoup de folies. Ne prêtez donc pas à votre sagesse des airs de frivolité. Et, quand vous serez en veine de fantaisie, prévenez moi pour que je sois là, et que je rende acceptables, par ma présence, les petites excentricités auxquelles il vous plaira de vous livrer.

Cette indulgente raison déplut à Lydie plus que la violence qui l'avait précédée. Elle constata que Raimond était retombé très vite à sa tranquille gravité. Ainsi elle n'avait pas le don de l'émouvoir longtemps et véritablement. Il lui faudrait risquer beaucoup pour jeter un trouble sérieux dans l'esprit de son mari. Elle en éprouva une violente irritation. Elle eût voulu surprendre celui qu'elle haïssait en flagrant délit de faiblesse. Tout ce qui aurait été un défaut de caractère en lui l'aurait ravié. Sans qu'elle se l'avouât, il lui imposait par sa générosité, sa fermeté et sa bonté. Il était trop parfait, cela gênait sa rancune.

Assise en face de lui, séparée seulement par la table, elle le regardait, et le voyant si calme, si simple, elle avait de soudains mouvements de rage. Il était beau, encore qu'un peu froid d'aspect. Mais quelle ardeur intérieure, quelle vivacité de tendresse, quelle force de dévouement ! Il était brave, quoiqu'il tremblât devant elle et fût asservi à ses moindres caprices. Toutes les femmes eussent été heureuses de se voir aimées de lui. Il était supérieur aux autres hommes. Et elle lui en faisait un crime. Repoussant, ignoble et lâche, elle l'eût moins exécré. Elle sentait que les sentiments qu'elle lui avait voués étaient injustes et odieux, et elle n'en était que plus animée. Elle lui en voulait de sa propre infamie.

Quant à Raimond, sa vie n'était pas telle qu'il l'avait rêvée, et il avait, au fond de lui, une tristesse qu'il s'effor-

çait de cacher, pour ne point déplaire à Lydie, mais qui l'assombrissait dès qu'il se trouvait seul. Tout, depuis son mariage, avait été déception pour lui, tout amertume et inquiétude. Il ne se sentait pas aimé de sa femme, il s'était engagé dans des affaires d'argent qui, toutes prospères qu'elles fussent, lui donnaient du souci. Et surtout il était séparé de Thérèse.

Depuis la résolution que la jeune fille avait prise de se retirer dans un couvent, Raimond avait fait tous ses efforts pour oublier sa compagne d'enfance. Il s'était donné, à lui-même, de fort bonnes raisons pour expliquer la nécessité de la retrancher de sa vie. Il n'avait pu se convaincre. Quand il se disait que Thérèse avait été indigne, une voix s'élevait en lui qui la défendait. Quand il s'absolvait de n'avoir jamais essayé de la rencontrer, en donnant pour excuse qu'il ne pouvait rappeler à la pauvre fille que de terribles souvenirs, sa conscience protestait en l'accusant de dureté. Il arguait : Je ne vais pas la voir, parce que je crains de lui faire de la peine. La voix intérieure répliquait : Tu n'y vas pas parce que tu es gêné en face d'elle.

Oui, c'était elle la coupable, et c'était lui qui se trouvait gêné. Il avait peur et envie en même temps d'aller à ce couvent. Il connaissait parfaitement l'entrée de la maison et le grand mur qui enclôt le jardin. Vingt fois il était parti et s'était arrêté sous le portail, sans oser sonner. Il avait fait des stations devant le bâtiment froid et grave, écoutant les vagues bruits de la vie intérieure, les sonneries de la cloche qui annonçaient les divers exercices spirituels de la journée. Il tournait autour du pâté de maison ; puis, au bout d'une demi-heure, il s'éloignait sans avoir pris la résolution d'entrer. Et il revenait chez lui, avec une amertume sourde qu'il lui fallait dissimuler pour ne point mécontenter Lydie. Il avait une fois demandé à Bernheimer s'il savait ce que devenait Thérèse. Le banquier lui avait répondu :

— Mais oui, je l'ai vue cette semaine. Elle va bien. Elle est très contente.

Cette assurance avait rendu Raimond encore plus triste. Contenté ? Comment pouvait-elle l'être ? Manquait elle donc de cœur, pour pouvoir être satisfaite après tant de malheurs et de chagrins ? Ou bien elle avait trompé Bernheimer, qui ne pouvait soupçonner ce qui se passait dans l'âme souffrante de la recluse. Car il devait ignorer complètement le drame qui avait jeté Thérèse à la vie religieuse. Raimond avait voulu en avoir le cœur net, et il avait à nouveau interrogé Samuel. Le banquier lui avait expliqué, avec une feinte tranquillité, que Thérèse, depuis son enfance, était atteinte d'un déplorable mysticisme, que sa vocation un peu confuse s'était brusquement déclarée, et qu'elle n'avait pas su y résister. Il profita même de la circonstance pour faire subir à Ploërné, avec une extrême habileté, et sans que celui-ci s'en doutât, un contre-interrogatoire, afin de se renseigner sur les motifs secrets que sa filleule avait pu avoir de s'enfermer dans un couvent. Raimond laissa entendre que Mlle Letourneur avait dû souffrir d'un amour contrarié. Comme c'était la supposition que Bernheimer avait faite, dès lors une certitude s'établit dans son esprit, et il lui apparut, clair comme le jour, que Ploërné avait été aimé de Thérèse alors qu'il s'amouraçait de Lydie. Il trompa donc le comte par une indifférence affectée, en même temps qu'il lui tirait adroitement ce petit fragment de vérité qui lui permettait de reconstituer toute l'histoire.

Mais à quoi devait lui servir cette intelligente interprétation des faits ? Que pouvait-il pour sa filleule ? Rien, puisque Ploërné était le mari de Lydie et que Lydie disposait de lui à son gré. Il avait donc classé ces renseignements dans un coin de sa mémoire, quitte à les reprendre à un moment donné. En son for intérieur, il n'avait pu se défendre de regretter que Ploërné se fût décidé à épouser Mlle de Saint-Maurice et eût dédaigné,

ou même peut-être méconnu, l'amour de Thérèse. C'était celle-là qui était faite pour lui, tandis que l'autre! Non. La belle et triomphante Lydie n'était point née pour le calme et grave Raimond. La femme que la destinée avait créée pour lui, c'était Thérèse. Mais, naturellement, il s'était affolé de celle qui ne lui convenait pas et avait laissé à l'écart celle qui eût assuré son bonheur.

Bernheimer pensait : Pour que tout fût remis en ordre, il faudrait que j'eusse le pouvoir d'ouvrir les yeux à Raimond et de rendre la liberté à Lydie. Comme Thérèse et Ploërné seraient heureux ensemble, et comme moi j'éblouirais Paris avec Lydie!... Oh! Il ne manque à cette petite femme-là que des millions à dépenser, et je les lui donnerais!... Avec moi elle serait ce qu'elle voudrait être, mieux que comtesse : marquise, duchesse, princesse! On sait quel est le pouvoir de l'argent, et les titres ne se vendent pas cher, en Europe, pour le quart d'heure! Mais tout cela est impossible, à moins d'un événement extraordinaire. Et cet événement, comment l'amener? Sans doute, à la longue, à force de services rendus, j'obtiendrai les bonnes grâces de Lydie. Mais qu'est-ce que cette satisfaction auprès de celle de la posséder légitimement, complètement, à la face du monde, et de lui donner le cadre qu'elle mérite, que dis-je, le cadre? le temple! Car c'est une vraie divinité! Mais il faudrait, pour que cela fût, arriver à la suppression de l'obstacle qui s'élève entre elle et moi. Et cet obstacle, c'est le mari. Or, dans notre état social, il n'y a que deux manières de se débarrasser d'un mari : la mort ou le divorce. Raimond n'a pas envie de mourir pour m'être agréable. Il se porte admirablement, il est plus jeune que moi. Il y a donc de grandes chances pour qu'il me survive. Reste le divorce? Sous quel prétexte? Il adore sa femme. Il est vrai qu'elle ne l'aime pas. Mais ce n'est point une raison pour qu'il se sépare d'elle. Au contraire! S'il la surprenait le trompant, il serait homme à la tuer, mais point à lui rendre sa liberté. Donc, de quel côté que je tourne et retourne la question, elle me paraît insoluble.

Ainsi raisonnait le bon Samuel, entraîné par son caprice. Oh! très entraîné! Il avait bien aimé de charmantes femmes, mais jamais comme cette petite comtesse créole. On savait les folies qu'il avait faites pour Charlotte Villeroy et Mme. Olifaunt. La comédienne et l'étrangère lui avaient coûté des sommes énormes, et il s'était brouillé avec Sélim Nuno pour la belle Anglaise. Le monde de la banque se souvenait encore du duel à coup d'argent qui s'était engagé à la Bourse, entre les deux compères. Tout ce qui agiotait avait tremblé, pendant un an, devant les sautes de coeurs produites par la bataille enragée de ces deux hommes dont l'un voulait couler l'autre. Nuno était plus solide, mais Bernheimer était plus adroit. Un moment Selim avait paru devoir triompher, en rasant comme un ponton l'emportant bulgare que son rival avait lancé. Mais Sam avait repris le dessus en provoquant la débâcle du Bénagoa, et les deux athlètes étaient restés debout, face à face, inébranlables, d'égale force, avec vingt coulissiers, cinquante courtiers marrons claqués sous eux pendant les diverses péripéties de la lutte, et deux mille spéculateurs qui avaient eu l'audace de vouloir prendre part à l'affaire, ruinés, exécutés, disparus dans la hausse ou la baisse, flux et reflux causés par les mouvements de ces deux planètes financières.

Eh bien! tout ce que Bernheimer avait ressenti pour ces femmes n'était rien comparé à ce que Lydie lui faisait éprouver. Quand il supputait les chances qu'il avait de réussir à posséder sa divinité, il n'allait pas jusqu'à concevoir l'idée d'un crime, mais il n'aurait pas fallu le pousser beaucoup pour qu'il acceptât qu'on commit le crime de façon qu'il en pût profiter. "On," qui, On?... L'inconnu, le hasard, un Roquièrre quelconque, vis-à-vis de qui le mari se donnerait des torts, qui se fâcherait et clouerait le papil-

lon conjugal, d'un bon coup d'épée, dans son cercueil. Mais c'était un dénouement de drame, une péripétie de cinquième acte, un de ces effets que blagent les journaux, parce qu'ils ne sont pas du domaine de la vie courante, et Bernheimer, très moderne, très pratique, ne s'y arrêtait pas.

Cependant cet accident exceptionnel ne pouvait-il se produire, avec une femme coquette, un galant entreprenant et un mari jaloux? Et ce serait si admirable! Car Lydie repousserait forcément un homme tout couvert du sang de son mari, et Bernheimer se trouverait là pour rétablir la jeune femme dans sa situation un instant compromise. Il y avait bien à ce tableau une ombre fâcheuse : c'était le galant, le Roquièrre destiné à trancher de son épée ce nœud gordien. Mais pourquoi y aurait-il, entre la comtesse et lui, autre chose que des apparences? Coquetteries sans importance! Juste ce qu'il fallait pour irriter le mari et servir Bernheimer. Voilà comment il arrangeait l'avenir, le bon Samuel, lorsqu'au coin de la cheminée du club, après dîner, il se livrait à des rêves, favorisés par la digestion d'un délicat repas, en écoutant d'une oreille distraite les racontars des vieux et les potins des jeunes.

Il était heureux, en attendant l'éventualité chimérique qu'il n'osait à peine préciser. Il se contentait de son flirtage. Il rencontrait chaque jour Mme de Ploërné, soit chez elle, soit dans le monde, soit au Bois. Il était accueilli par elle avec une familiarité qui le ravissait. Elle le traitait moitié comme un oncle, moitié comme un domestique, mélangeant l'insolence à la cordialité. Quand il arrivait, la première parole de Lydie était : "Comment vont nos valeurs?" Et quand il avait donné des renseignements toujours satisfaisants, elle le payait par quelques petits mots gentils qui le comblaient d'aise. Il observait alors tout ce qui se passait autour de lui, mesurant les progrès que les familiers de la maison pouvaient faire dans l'intimité de la comtesse. Et, avec bonheur, il ne les voyait pas plus avancés, traités avec une amabilité égale. Un seul, Roquièrre, avait paru, pendant un temps, avoir des chances sérieuses. Et justement, depuis une quinzaine de jours, on le voyait beaucoup moins rue Rembrandt, comme s'il se fût lassé, après avoir fait de grands efforts pour plaire. Cet espacement de ses visites, qui causait tant de plaisir à Samuel, devait brusquement lui être expliqué de la façon la plus cruelle.

VII

Un soir vers quatre heures, à la tombée de la nuit, Bernheimer revenait de Passy où il était allé visiter un parc admirable, dernier vestige d'une princière habitation mise en vente, et qui offrait l'occasion d'un lotissement très avantageux. La voiture du banquier suivait difficilement, par un temps de verglas qui rendait la marche des chevaux peu assurée, une rue nouvellement construite située entre l'avenue Kléber et l'avenue d'Iéna, lorsqu'au coin de la rue de Lubbeck, Samuel aperçut, sortant d'une maison à cinq étages, une femme vêtue avec une élégante simplicité et soigneusement voilée. Elle fit rapidement une dizaine de pas le long du trottoir, monta dans un fiacre qui l'attendait et qui partit aussitôt. En un instant, Bernheimer sentit tout son sang se porter au cœur : il eut la certitude que c'était Lydie qu'il venait de voir. Il baissa vivement la glace du coupé, pour crier à son cocher : "Suivez la voiture qui est devant vous." Il s'arrêta, dans la crainte de ce que cet homme pourrait penser.

(A suivre.)

LES MALADIES ÉPIDÉMIQUES

HYGIÈNE ET PREVENTION

LE CHOLÉRA. (Suite),

Le choléra aime les contrées basses et humides : c'est pour cela qu'il a souvent sévi avec persistance à Amiens. Il épargne ordinairement les climats de montagnes (Alpes suisses) ; il est ennemi du froid et des hivers. Un sol poreux est favorable à son éclosion ; et c'est à sa situation sur un terrain rocailleux que Lyon doit l'immunité singulière dont il a toujours joui. Complètement indemne en 1832, Lyon n'a présenté, en effet, que 56 décès en 1849, et 200 en 1851 : en somme, le choléra n'a jamais été franchement épidémique en cette ville...

* *

Que faut-il penser au juste des quarantaines ? Parcourez, pour vous édifier, le rapport du Dr Dutrieux-Bey sur la violente épidémie de choléra qui, pendant 1883, a ravagé l'Égypte, faisant plus de 100,000 victimes dans ce malheureux pays. Rien n'est plus intéressant et plus profitable à la fois que de lire les considérations personnelles et les observations si instructives d'un témoin oculaire, pour qui la science des épidémies n'a pas de secret.

Les doctrines de notre savant collègue sont consolantes au plus haut point, parce qu'elles éloignent, au sujet d'un fléau redouté, toute opinion fataliste. De chaque page on voit sortir, pour ainsi dire, cet enseignement encourageant : "L'hygiène est toute-puissante pour la prévention du choléra."

Dutrieux-Bey traite comme elles le méritent ces odieuses mesures quaranténaires, aujourd'hui à peu près unanimement répudiées par tous les hygiénistes au courant de la science des épidémies : le docteur Fauvel lui-même (si nous avons bonne mémoire) a écrit, ou à peu près, ceci : "Les quarantaines disparaîtront un jour devant les progrès de la science et de la civilisation. Nous ne manquons pas, il faut le dire, de mesures prophylactiques plus efficaces."

Les visites médicales préventives, préconisées depuis 1832 par notre regretté Jules Guérin, et la suppression rapide des déjections et des hardes cholériques : voilà des mesures de prophylaxie cent fois plus sérieuses que toutes les quarantaines passées, présentes et à venir ! Pour l'épidémie qui, en 1884, éclata à Toulon, nos renseignements particuliers nous permettent d'affirmer qu'elle provient de la *Sarthe*. Les deux premiers cas (foudroyants) furent ceux des deux ouvriers du port qui ouvrirent, lors du déchargement, un sac contenant les effets non désinfectés d'un matelot mort pendant la traversée. Eh bien ! croyez-vous qu'une quarantaine de la *Sarthe* eût pu empêcher l'explosion épidémique ? La combustion des hardes cholériques aurait bien plus sûrement rempli le but désiré.

* *

Ferdinand de Lesseps avait donc bien raison (il y a quelque temps déjà) d'attaquer, avec la vigueur propre à son génie, l'institution des quarantaines, devant l'Académie des sciences. C'est un système barbare, qui ne sert qu'à concentrer les miasmes des maladies pestilentielles, à favoriser l'encombrement et par conséquent le développement épidémique ; arbitraires et toujours désastreuses pour le commerce, les quarantaines ont causé plus de cas de suicides qu'elles n'ont préservé de vies humaines. Jamais elles ne purent empêcher le développement régulier du choléra : ce mal étant d'une contagion faible, les mesures de ce genre sont au moins inutiles. Le docteur Inray démontrait récemment que Liverpool, malgré ses communications constantes avec Bombay et malgré son aversion

raisonnée pour les quarantaines, n'avait jamais été atteint par l'épidémie asiatique. Il y a bien d'autres arguments.

Les quarantaines ne sont pas seulement inutiles ; elles sont très mauvaises, parce qu'elles inspirent une fausse sécurité. La crainte de la quarantaine a souvent autorisé les capitaines à *mentir*, à cacher leur vrai provenance, à dissimuler leurs malades (Semmola). L'isolement, d'ailleurs, si rigoureusement appliqué qu'il puisse être, est toujours illusoire, surtout dans l'hypothèse des *microbes*, créés et mis au monde pour se disséminer et répandre partout le fléau ! Les microbes se jouent bien des lazarets et des cordons sanitaires !

"Par le temps où nous vivons, disait Laveran (cité par M. Dutrieux), les seuls obstacles à opposer aux épidémies, c'est la civilisation, comprise à la fois dans les progrès de l'hygiène publique, la solidarité des peuples et l'énergie morale !" Parmi les mesures d'hygiène, la désinfection par des inspecteurs occupe le premier rang ; mais il faut qu'elle soit rigoureuse. Le docteur Dutrieux a passé plusieurs jours sur un navire en quarantaine au Frioul ; *à aucun moment il n'a vu pratiquer la moindre mesure de désinfection*. Ainsi comprise, la quarantaine n'est qu'une détention, une institution ridicule (Jules Guérin), tout au plus digne de la barbarie d'un autre âge (P. de Pietra-Santa) ; digne, en tout cas, du mépris de tous les bons esprits.

C'est donc avec raison que M. Hirsch demandait à la conférence de Vienne de destiner à l'amélioration des conditions de salubrité les énormes sommes que coûte aux nations la ridicule et dangereuse institution des quarantaines. C'est également avec confiance que nous répéterons la belle devise : "*Tout à l'hygiène !*", qui est le cri d'espoir poussé par le docteur Dutrieux-Bey, et qui est aussi le cri des Jules Guérin, des Lesseps, des Pietra-Santa ! Nous ne saurions rêver, pour notre part, meilleure compagnie ; et nous avons la ferme conviction que l'avenir sera avec les *antiquaranténaires* et les *non-contagionnistes* : le lecteur voudra bien nous pardonner ces deux vocables barbares, qui seuls expriment bien la pensée de l'auteur de ces lignes.

C'est avec plaisir que, depuis quatre ans, nous assistons d'ailleurs à un changement de front dans les opinions de l'hygiène, et c'est avec joie que nous nous écriions : "Les quarantaines se meurent, les quarantaines sont mortes !"

* *

De tout temps, on a reconnu la toute-puissance préventive de l'hygiène contre l'invasion des maladies infectieuses et du choléra en particulier. Ambroise Paré donnait déjà de son temps, dans sa langue naïve, ces excellentes recommandations individuelles en temps d'épidémie : "Ne faut ny ivrongner ou se trop saouler, mais on se lèvera de table avec appétit : ne pas sortir, au matin, sans avoir mangé pain et beurre frais salé et beu du vin le meilleur possible... On fera du feu en toutes chambres et les parfumer de choses aromatiques, comme d'encens, myrrhe, benjoin, etc. Et, sur toutes autres choses, faut éviter la fréquentation des femmes, d'autant que, par icelles, les forces et vertus sont diminuées, et les esprits se résolvent et affaiblissent, principalement soit après le repas, pour ce qu'on débilité l'estomach, et par ce moyen se fait crudité, de laquelle procèdent corruption et autres infinis accidents ; pourquoy on peut conclure que *dame Vénus est la vraye peste*, si l'on n'en use avec discrétion. Il faut éviter de se courroucer grandement : car, par la cholère, il se fait grande ébullition du sang et des esprits, et dilatation des ouvertures et conduits, et, par ce moyen, l'air pestilent, en tel cas, engendre promptement la fièvre pestilente, ce qu'on a veu advenir souvent. Au contraire, il se faut tenir joyeux, en bonne et petite compagnie, et parfois ouyr chanter, et

instruments de musique et, aucune fois, lire ou ouvrir quelque lecture plaisante, et principalement la sainte Ecriture."

A partir de ce dernier trait, qui dépasse un peu les bornes de la plaisanterie, tous ces "canons et règles," en temps épidémique, sont à prendre en très sérieuse considération. La littérature naïve d'Ambroise Paré vaut mieux, à elle seule, que toute cette végétation spontanée de préservatifs dangereux et de remèdes ineptes éclosée à la leur sinistre des épidémies régnantes.

La médecine préventive, l'hygiène sont donc les armes puissantes à opposer au choléra, et c'est principalement aux progrès de la science sanitaire qu'est due la bénignité relative, en France, des dernières épidémies du fléau asiatique.

L'hygiène individuelle consiste, tout d'abord, dans le calme de l'esprit. Chacun doit bien songer que le choléra n'est pas la peste, ni même la variole; que sa contagion est, en somme, peu active; que les médecins, infirmiers, employés des pompes funèbres, voyageurs, etc., qui sont les plus exposés à la contagion, n'ont pas fourni plus de victimes au fléau (dans les épidémies précédentes) que les individus appartenant aux autres professions.

Il faut porter des vêtements chauds et craindre les refroidissements du ventre, fréquents en cette saison, quand la peau est en sueur. Une ceinture de flanelle appliquée directement sur la peau protège contre toute variation météorique. Il faut éviter tout excès des fatigues corporelles, l'abus du travail cérébral, des plaisirs de l'amour, les veilles, et toutes les causes débilitantes en général. Il faut également fuir les libations trop copieuses, l'eau prise en abondance, l'alimentation acide, les fruits peu mûrs, les crudités. Comme boissons, le bon vin, les liqueurs en quantité modérée, le café au rhum sont très recommandables. Les eaux minérales naturelles dites de table sont d'excellentes boissons. A défaut de cette ressource des bourses bien garnies, nous conseillons les tisanes de petite centaurée, de houblon, de menthe, etc., le thé; car l'eau bouillie ne saurait plus avoir aucune propriété nocive. En outre, il faut ventiler les appartements, éviter tout ce qui les encombre, animaux, etc., balayer et nettoyer soigneusement tous les locaux, observer la propreté individuelle la plus scrupuleuse. Cependant nous conseillons de ne pas abuser des bains froids.

Dès l'apparition de la diarrhée, il faut consulter sans retard un médecin. Si l'on est en pleine épidémie, on peut, en attendant l'arrivée de l'homme de l'art, prendre une tasse de thé au rhum, ou un mélange de sirop de menthe et de sirop d'éther et un lavement d'infusion de canomille additionnée de dix gouttes de laudanum...

Les malades seront isolés, placés dans un air pur, incessamment renouvelé par toutes les ressources de la ventilation. On supprimera de leur chambre les tapis, tentures, etc. Tous les efforts de l'entourage, au point de vue préventif (qui seul nous occupe en cet ouvrage), devront tendre à empêcher l'infection de l'atmosphère et, par conséquent, la diffusion du mal. Pour cela, il faudra désinfecter avec soin et assainir tout ce qui provient du malade: les vomissements, urines et évacuations alvines seront recueillis dans des vases contenant des solutions concentrées de sulfate de cuivre, de chlorure ou sulfate de zinc. Les linges de corps, vêtements, draps seront désinfectés à l'étuve sèche à 100°C, ou dans les purifiantes vapeurs d'acide sulfureux. Mais c'est surtout aux matières fécales et aux cabinets d'aisances que devront s'appliquer les mesures de désinfection. Car c'est principalement aux fermentations morbides de ces matières qu'est due l'apparition successive des foyers épidémiques.

Les personnes qui soignent les malades auront soin de se laver fréquemment les mains et la bouche avec une solution de borax au centième, et elles éviteront de manger et de boire dans la chambre des cholériques.

Pendant la nuit, cette chambre peut être fort bien assainie par un feu flambant de cheminée, où l'on aura l'avantage de pouvoir brûler tous les objets souillés de peu de valeur.

Le malade parti, la chambre sera lessivée, ventilée, aérée et désinfectée par l'acide sulfureux. Elle ne sera habitée de nouveau qu'après quelques jours d'une sérieuse quarantaine.

A l'hygiène publique incombent des devoirs non moins importants que ceux de l'hygiène privée. L'autorité devra multiplier les fonctionnaires sanitaires chargés de l'inspection et de la désinfection des habitations. Ces employés déclareront immédiatement à l'administration tous les cas de choléra qui se produiront. Ils surveilleront spécialement les garnis d'ouvriers, les logements insalubres, les casernes, les lycées, les prisons, les hôpitaux, etc. Leur sollicitude s'étendra surtout sur les quartiers pauvres: c'est, en effet, par ces quartiers, malpropres et mephitiques, que le choléra, d'ordinaire, inaugure ses ravages dans les grandes villes. Le mal irradie ensuite sur les quartiers riches ses miasmes meurtriers: ce qui prouve, une fois de plus, qu'il y a une question sociale, et que l'assainissement des grandes cités doit passer avant leurs embellissements!

* *

L'administration ouvrira des hôpitaux spéciaux pour les indigents; et, par des allocations extraordinaires aux médecins et aux pharmaciens, elle mettra à la portée de tous les soins médicaux les plus pressés. En agissant vite, en traitant dès le début comme il convient la diarrhée prémonitoire, on augmente singulièrement les chances de guérison, rares quand le mal a parcouru ses périodes. La désinfection des voitures, de chemins de fer, des lavoirs, des rues; le chlorure de chaux répandu à profusion dans les égouts; la création des services d'ambulances, etc., etc., s'imposent encore à l'administration. Les ordures ménagères seront soigneusement renfermées et saupoudrées de chlorure de zinc ou d'acide phénique.

Enfin, deux mesures importantes. Surveiller avec soin les opérations de vidange. Car ce sont surtout les matières fécales anciennes qui sont dangereuses. Ayez toujours devant les yeux l'expérience de Thiersch sur ses 104 souris, que nous avons relatée au début de ce chapitre...

La deuxième mesure importante consistera à éviter les agglomérations, d'où naissent souvent les foyers épidémiques. Les pèlerinages, grandes revues, manœuvres de troupes, réunions publiques, courses de chevaux, foires, théâtres, etc., seront supprimés, sans hésitation, en temps d'épidémie de choléra, par toute autorité ayant le souci rigoureux de la santé publique à ses soins confiée.

En résumé, voici l'ordonnance de l'hygiène:

Précautions individuelles.—Calme moral; propreté très grande; ni fatigues, ni excès, ni refroidissements; boire des eaux minérales naturelles ou des tisanes amères bouillies; manger des fruits mûrs et les légumes bien cuits; éviter les excès de boisson, les glaces en excès, les écarts de régime en général.

Précautions concernant les malades.—Faire disparaître les déjections après les avoir désinfectées; laver et passer à l'étuve ou au soufre les linges, vêtements, literie, etc.

DR. MONIN,

(A suivre.)

LES MEPRISES SE SUIVENT

En réponse à un certain O.M.I., qui venait de convertir la chaire de vérité en une tribune à mensonge, j'ai dit dans le dernier numéro du CANADA-REVUE ce qui suit : " *Il devait se rappeler ce collaborateur religieux* d'une feuille *sainte* qui passa, il y a quelques années, sur les bancs de la Cour Criminelle, où il fut déclaré coupable de parjure.

Là-dessus un monsieur dont la conscience semble avoir été troublée, ou qui, pour le moins, a l'air de se croire visé par nos remarques, me jette au visage tout ce que la boutique de l'*Etendard* a de plus malpropre en épithètes — et Dieu sait s'il y en a dans cette sacristie laïque. Il trouve que le bonnet lui va si bien qu'il s'en coiffe jusque sur les yeux. Il n'est donc pas étonnant qu'il ne voie plus clair.

Mais, voyons, pauvre homme, pourquoi criez-vous quand on ne vous touche pas ?

En vérité, vous êtes plaisant de penser que j'ai voulu parler de vous et du journal où vous répandez le parfum de vertu qui s'exhale de toute votre personne comme de tous vos écrits.

J'ai parlé d'une *feuille sainte* et d'un *collaborateur religieux* !

Par quel tour de force êtes-vous arrivé à croire qu'il s'agissait de vous et de la feuille irrégulièrement quotidienne, et quotidiennement irrégulière dans laquelle vos insultes deviennent des certificats d'honnêteté pour ceux sur qui vous les entassez ?

La marque de fabrique que porte vos écrits en serait le contre-poison s'ils pouvaient nuire. Comme ils ne nuisent pas, ils ne servent qu'à vous couvrir de honte et de ridicule.

Vous me demandez le nom de la belle âme dont j'ai voulu parler ?

Malin, va ! finette à gros grain !...

Vous voudriez bien que je le dise !

Vous voudriez bien que je m'expose à l'honneur de faire fonctionner contre moi le nouveau système tardivélé, qui consiste à *trainer* devant les *tribunaux civils*, au moyen d'une organisation *ayant le nerf de la guerre*, et composée de père de famille *chrétiens*, ceux qui demandent qu'on sépare l'ivraie d'avec le bon grain !!!

Farceur ! vous ne m'y prendrez pas !

De quel droit m'interrogez vous ?

Pourquoi voulez-vous que je nomme ? Ceux que cela regarde se sont, j'en suis sûr, très bien reconnus. Je ne leur ai rien appris.

S'ils tiennent à être nommés, ils n'ont qu'à le déclarer, *sous leur signature* — avec garantie qu'ils ne me *traineront* pas devant les tribunaux. Et ils seront servis à souhait, avec commentaires et détails sur chaque cas.

La parole est à ces messieurs.

A. FILIATREULT.

Nous avons reçu trop tard pour publication, cette semaine, une réponse de M. Arthur Globensky à M. l'abbé Scott.

CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Publiée par la Compagnie de Publication du CANADA-REVUE.

Directeurs :

Président : L. E. Morin, sr. ; Directeur-Gérant : A. Filiatreault ;
J. Emile Vanier, J. A. C. Madore, Joseph Fortier.

Rédacteur-en-chef : MARC SAUVALLE.

Secrétaire de la rédaction : A. FILIATREULT.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3.00 PAR ANNEE.

Plus 50 cents pour livraison dans la ville de Montréal ; prix du numéro : 10 cents.

312 RUE CRAIG, MONTREAL.

B. P. BOITE 324

Téléphone Fell 6826

On nous rapporte qu'à Ottawa, dans l'église du Sacré-Cœur, le mandement collectif des évêques a été lu en chaire tandis qu'officiait le propre frère de la personne qui y est désignée comme cause du scandale.

On avouera qu'il est difficile de manquer de tact dans des proportions plus effrayantes.

Le *Quotidien* nous avait défiés de publier tout au long l'article de l'abbé Scott.

Nous l'avons publié avec notre réponse.

Pourquoi l'abbé Scott n'a-t-il pas eu la même courtoisie pour nous ?

Pourquoi n'avoir pas publié notre réponse ?

On rapporte que, quelque temps après la mort du général Boulanger, quelqu'un qui l'avait vu de près, M. Dutens, mari de la légataire universelle de Mme de Bonnemain, écrivait :

" Il n'avait abdiqué aucune de ses espérances. Il savait qu'en France les gouvernements les mieux assis en apparence n'en sont pas moins à la merci d'un incident imprévu, et c'est dans l'attente de cet incident qu'il vivait."

C'est précisément ce que disait, l'autre jour, M. d'Haussonville pour rassurer les Orléanistes de France.

— " Ah ! messieurs, faut-il avoir oublié l'histoire de ce siècle pour appeler un gouvernement définitif ! C'est au moment où jamais la majorité gouvernementale n'avait paru plus forte et plus homogène que la monarchie de Louis-Philippe a été emportée par la tempête ! Et l'on voudrait vous persuader que, etc."

Le général Boulanger vivait dans l'illusion d'une chute prochaine de la République : il est mort, et le boulangisme est enterré. Le comte de Chambord vivait dans la même illusion, et il est mort, et le droit divin est enterré. Le sort de l'illusion du général Boulanger et du comte de Chambord prédit celui de l'illusion du comte de Paris.

Que bien des gens qui attendent complaisamment la chute du gouvernement de Québec méditent ces paroles, et surtout ne s'attendent pas à le voir choir tout seul.

ORIGINAUX ET DÉTRAQUÉS*

TYPES QUEBECQUOIS

ONEILLE — GRELOT — DRAPEAU — CHOUINARD —

COTTON — DUPIL — GROSPERRIN — CARDINAL

— MARCEL AUBIN — DOMINIQUE —

BURNS — GEORGE LÉVESQUE.

VI

DUPIL

(Suite)

II

Quand j'ai connu Dupil — vers 1848 — il était déjà tout cassé.

Je crois le voir encore, sale et terreux, déguenillé, l'œil torve et la bouche amère, son brûle-gueule aux dents, chambouler à travers les rues, bâton en main et ferblanterie sur l'épaule.

Il fabriquait cette ferblanterie lui-même.

Où ? je n'en sais rien.

Il devait bien avoir un taudis quelque part, — le domicile légal réduit à sa plus simple expression sans doute, — mais dans quelle direction ? dans quel coin ?

C'était un mystère.

Il portait sa marchandise, enfilée comme des grains de chapelets, dans une tige de fer courbée en cercle ; et, pour mieux se prêter à cette opération, de même que pour moins tenter les voleurs, je suppose, ses plats, ses écuelles et ses tasses n'avaient point de fond.

Quand il faisait une vente, le fond se taillait et se soudait séance tenante, après marché conclu.

Une femme du peuple eut un jour la malencontreuse inspiration de lui faire cette remarque :

— Mais ils n'ont pas de fond vos gobelets, père Dupil.

— J'suis pas père ! répondit-il furieux ; mais j'peux leur en mettre, des fonds, à mes gobelets, — et à toi aussi, espèce de bourrique !

Va sans dire que j'atténue considérablement les expressions ; on a déjà compris que Dupil ne se piquait guère de langage académique.

Il ne faisait pas bon, aux femmes moins qu'aux autres, de le taquiner, car il ne se gênait guère pour appliquer aux plus irréprochables la rime riche dont Vert-Vert abusa un jour si effrontément à l'adresse des bonnes visitandines de Nevers.

Comme le lecteur a pu en juger aussi, un des principaux traits caractéristiques de la folie de Du-

pil, c'était une répulsion non moins rageuse qu'incompréhensible pour le mot *père* accolé à son nom.

Le nom de *Père Dupil* l'exaspérait hors de toute expression.

Cela se rattachait-il au désappointement de cœur éprouvé dans sa jeunesse ?

Ce mot réveillait-il au fond de sa pensée un pauvre rêve encore saignant et mal enterré ?

Je l'ignore ; mais il suffisait de lui dire : *Bonjour, père !* pour le mettre en fureur.

— J'suis pas père ! criait-il en grinçant des dents. J'suis pas père ! J'ai jamais été père !... Laissez-moi tranquille, passez vot' chemin, rognés de vauriens !

Et il se précipitait sur les gens avec son bâton.

Quelquefois même, il lui arrivait de tomber sur des personnes inoffensives qui, ne le connaissant pas, lui avaient adressé la parole de la façon la plus innocente du monde.

Sur la route solitaire, n'est-ce pas ? vous rencontrez un vieux mendiant, comment ne pas lui dire un petit bonjour en passant ?

Et, si vous ne connaissez pas l'individu par son nom, vous lui dites tout naturellement :

— Bonjour, père !

Alors il fallait voir la colère de Dupil et la stupéfaction de l'interlocuteur en voyant l'accueil fait à sa politesse.

Mais c'est lorsqu'il se rencontrait avec les enfants de l'école — j'en ai donné une idée plus haute — que le chahut était beau à voir et à entendre :

— V'là le père Dupil !

— Ohé, père Dupil !

— Hourra pour le père Dupil !

— D'où venez-vous donc, père Dupil ?

— Combien les plats, père Dupil ?

— J'suis pas père, race d'assassins ! criait le bonhomme, furibond. J'suis pas père, enfants de potence !...

Les cris redoublaient naturellement.

Alors le vicillard devenait affolé.

— Justice ! hurlait-il ; justice !... justice du diable, si y a pas d'justice du bon Dieu !... Y a donc pas d'maire par ici !...

Et il s'élançait dans le tas des diabolins, qui s'éparpillaient en criaillant comme une volée de moineaux surpris par un chat.

Quelquefois un retardataire malchanceux se faisait harponner au passage ; et alors, malheur à lui !

Il rentrait au logis étrillé d'importance.

L'exemple ne servait pas à grand'chose cependant. C'était toujours à recommencer.

Aussitôt que Dupil émergeait à l'horizon, en avant le charivari !

Il y avait parmi nous un loustic numéro un, qui s'appelait Onésime Bégin — bon garçon au fond, mais agaçant à faire damner un saint.

Il avait parié, de mettre ce pauvre Dupil sur le gril, et de l'y faire rôtir à petit feu, sans s'attirer de représailles.

En d'autres termes, il devait lui crier : *Père Dupil!* dans les oreilles à satiété, sans le fâcher.

Le pari fut bientôt décidé, car le soir même, Dupil faisait son apparition dans le quartier.

Il y a de cela plus de quarante ans, et je crois y être encore.

Maitre Onésime était prêt; il n'hésite pas, et aborde le vieux :

— Bonjour, monsieur Dupil, fait-il poliment, sa casquette à la main.

Dupil, peu habitué à ces manières, s'arrête, et regarde de travers.

— Bonjour, monsieur Dupil, répète Onésime.

— Qu'est-ce que tu veux, toi ? fait le bonhomme sur un ton rogue et d'un air soupçonneux.

— Je veux vous parler de ces individus-là qui sont toujours à vous appeler *père*.

— Fiche-moi la paix !

— Voyons, monsieur Dupil, pas besoin de vous fâcher : je vous appelle pas père, moi. J'sais bien que vous êtes pas père. Vous faites bien de pas vous laisser appeler père. A-t-on jamais vu ?... Est-ce un nom ça, père ?... Pourquoi père, quand on l'est pas ?... C'est pas moi qui me laisserais appeler père ! Ils sont toujours, là, à crier père, père par-ci, père par-là... On n'entend que ça : père, père, père !... Père Dupil, père Dupil, père Dupil, père Dupil !...

Et l'abominable galopin allait, allait, allait, avec une volubilité infernale, — ironique, provocant, répétant le mot chatouilleux à tue-tête, avec une insistance diabolique et des intonations à exaspérer une borne.

Pas besoin de se demander si le vieux était dans l'eau bouillante.

La canne lui frétillait dans les doigts comme une anguille.

Il se tenait à quatre, cela se voyait.

Nous nous attendions à une explosion : elle eut lieu.

Bonté divine, quelle râclée !

Jamais je n'ai vu pareille série d'entrechats et de sauts croches exécutés avec un entrain plus consciencieux et des torsions de corps plus dégingandées.

Dupil tenait mon Onésime par l'oreille, et vli ! vlan ! vlon ! sur le long et sur le large, de droite et

de gauche, sur les bras, sur les jambes... une grêle, quoi !

Le pauvre diable d'Onésime hurlait comme un possédé.

Il avait perdu sa gageure, mais en revanche il pouvait se vanter d'avoir gagné un fameux savon.

Un dimanche après-midi, ne voilà-t-il pas que la marmaille découvre le vieux Dupil endormi sur un tas de planches, auprès d'une maison en construction.

Il avait probablement caressé quelque peu la dive bouteille — cela lui arrivait — et, sur le dos, la face au soleil, il dormait comme un loir et ronflait comme un orgue.

La fumisterie ne fut pas longue à organiser.

Vite, les chenapans se procurent des broquettes, et des fers à repasser pour pouvoir enfoncer celles-ci sans bruit ; et, cinq minutes après, mon Dupil était cloué au bois, de la tête aux pieds, par toutes les bribes et toutes les franges de ses haillons, — paralysé des bras et des jambes, fixe, immobile, incapable de remuer autre chose que les yeux.

Dupil dormait et ronflait toujours.

— Alors un cri formidable retentit dans ses oreilles :

— Père !...

— Père Dupil !...

— Père ! Père ! Père !...

Je n'essaierai pas de peindre la scène du réveil.

Les farceurs faillirent avoir un meurtre sur la conscience.

Quand le docteur Goulet vint délivrer le malheureux, il le trouva évanoui, la figure noire et congestionnée comme celle d'un noyé sortant de l'eau.

Le pauvre vieux fut longtemps, paraît-il, entre la vie et la mort.

Devenu homme — quand les circonstances m'eurent entraîné loin de Lévis — je perdis tout naturellement de vue le vieil original.

A mon retour, je le croyais au cimetière depuis longtemps, lorsqu'un beau matin je vois entrer dans mon bureau un mendiant tout courbé, tout hésitant, l'air humble et la figure accablée.

Je n'eus pas le temps de manifester ma surprise par une seule parole.

— J'suis pas père, dit-il sans lever les yeux, et avec un accent de tristesse qui me fit mal ; j'suis pas père ; la charité, s'il vous plaît.

Alors il me passa dans le cœur un remords dont je sens encore la piquûre d'épine.

— Avec plaisir, mon pauvre brave homme, lui dis-je en lui offrant une pièce de monnaie ; tenez,

prenez, et pardonnez-moi de vous avoir fait de la peine quand j'étais petit.

— J'suis pas père ! me répondit-il sur le même ton de désolation inconsciente.

Le pauvre vieux ne savait presque plus dire autre chose.

Le mot était passé chez lui à l'état d'épiphonème machinal, qu'il répétait à chaque instant, à tort ou à raison, sans y songer.

Son irascibilité avait fait place à un apaisement morne et résigné.

Plus de colères folles, plus de jurements effrénés.

Si quelqu'un le taquinait encore en l'appelant *père*, il se contentait de protester, sans les emportements d'autrefois.

Il protestait toujours, par exemple.

— Combien vendez-vous vos théières, père Dupil ? lui demande un jour une petite fille qui est maintenant une sage mère de famille.

— J'suis pas père, répondit-il les yeux baissés ; mais je les vends dix-huit sous.

Il protestait même — comme on l'a vu — sans prétexte aucun.

Il lui fallait dire à tout le monde qu'il n'était pas père ; une idée fixe, un besoin.

C'était là le côté plaisant des manies du pauvre Dupil.

Hélas ! elles en avaient un autre beaucoup plus sérieux et d'un caractère bien plus pénible.

C'était sa rancune persistante contre la Providence.

— Pourquoi détestez-vous donc tant le bon Dieu ? lui demandait quelqu'un.

— Parce qu'il est comme les prêtres ; il est pas juste !

— Allons donc, comment pouvez-vous parler ainsi ?

— Parce que je le sais ; tenez, vot' bon Dieu, c'est le maître, c'pas ?

— Sans doute.

— Eh ben, s'il est le maître, pourquoi qu'il laisse faire toutes les crasseries qu'y a dans le monde ? Il est pas juste !

— Mais il y a le ciel, mon ami.

— Le ciel ? ah ! ben ouiche !... Toujours le même maître, pas vrai ?

— Naturellement.

— Eh ben, si c'est le même maître, c'est comme par icitte : le plus gros mange l'autre.

Impossible de le faire sortir de là.

Aussi, quand il demandait l'aumône, ne se servait-il jamais de la formule "pour l'amour de Dieu."

Dans les premiers temps, quand on lui mettait un sou dans la main en disant : "Pour l'amour de Dieu !" il le rejetait avec indignation et blasphème.

Plus tard, il se contentait de le remettre en balbutiant sur un ton très doux :

— Non, merci ; si vous l' donnez pas par charité, gardez-le.

Une fois, en ma présence, un marchand de Lévis lui mit entre les mains un billet de banque de dix dollars en lui disant de le garder, s'il l'acceptait pour l'amour de Dieu.

Et le misérable, pâle de faim et grelottant sous ses guenilles, remit tranquillement l'argent, sans même avoir l'air de le regretter.

Depuis que le pauvre diable ne se servait plus de son gourdin que pour se défendre des chiens hargneux, il était devenu très timide, très peureux.

Si quelque femme, effrayée par sa présence peu rassurante, lui montrait un manche à balai, il détaillait aussitôt en criant :

— Tirez pas ! tirez pas !

C'était l'enfance sénile, après la monomanie rageuse.

Le vieux Dupil est mort, recueilli par un de ces prêtres qu'il haïssait d'une haine si intense ; et durant ses quinze derniers jours sur la terre, il a vu, au chevet qui avait remplacé son sordide grabat, flotter, charitable et consolante, cette robe noire qu'il avait tant maudite.

Il s'attendrit.

Il pleura même.

Il baisa la main qui lui montrait du doigt une vie future toute de justice et de réparation.

Mais ce fut tout ; il resta jusqu'au bout inexpugnable dans le dernier retranchement de sa conscience.

Au seuil même de l'éternité, quand l'âme la plus endurcie se retourne pour demander à n'importe qui une consolation suprême, la charité sacerdotale penchée sur son agonie ne put lui faire retirer son anathème.

Il pardonna à tous, excepté à Dieu.

Mais la grande miséricorde éternelle a eu sans doute pitié de cette âme dont tant de rudes secousses avaient éteint le flambeau, sans malheureusement y effacer la lueur des souvenirs tragiques.

LOUIS FRECHETTE.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec plaisir que la Société Philharmonique Canadienne doit reprendre ses exercices hebdomadaires au commencement de novembre, sous la direction de M. Charles Labelle, professeur de solfège aux séminaires de Montréal et de Marieville.

ÉPÎTRE A M. TARDIVEL

PROVINCE DE QUÉBEC, } COUR SUPÉRIEURE.
District de Montréal. }

PAUL MARC SAUVALLE,

DEMANDEUR ;

vs

JULES P. TARDIVEL,

DÉFENDEUR.

Le demandeur, tel que désigné au bref en cette cause, se plaint du défendeur aussi tel que désigné au dit bref, et déclare :

Qu'il demeure à Montréal depuis sept ou huit années, et qu'il y a toujours gagné et qu'il y gagne sa vie comme journaliste ;

Qu'il est marié et père de famille ; qu'il a toujours joui d'une bonne réputation, et qu'il a besoin de cette réputation pour gagner son pain et celui de sa famille ;

Qu'il est sujet britannique dûment naturalisé ;

Qu'il est attaché à la rédaction d'un grand journal quotidien, canadien-français et catholique, publié à Montréal, sous le nom *Le Canadien* ; lequel journal est la propriété d'hommes politiques canadiens-français et catholiques, et est l'organe d'un grand parti politique, connu sous le nom de parti libéral ;

Que, de plus, le demandeur est rédacteur-en-chef d'un journal hebdomadaire, canadien-français et catholique, aussi publié à Montréal, dans le district de Montréal, sous le nom de CANADA-REVUE ; lequel journal est aussi la propriété de canadiens français et de catholiques ;

Que le demandeur lui-même est français d'origine, canadien par naturalisation et catholique depuis sa naissance ; que son titre de français et de catholique lui sert à gagner sa vie, et qu'il ne pourrait en aucune façon écrire dans aucun journal catholique s'il n'appartenait pas lui-même à cette religion ;

Que, de plus, le demandeur appartient à ce parti politique appelé libéral ; qu'il fait la lutte sur les hustings du district de Montréal depuis nombre d'années en faveur de ce parti politique ; et qu'il est appelé à chaque instant à adresser la parole aux électeurs catholiques de cette province, et qu'il ne pourrait pas commander le respect voulu et l'attention voulue, et que sa parole n'aurait aucune valeur pour lui-même ou pour son parti politique s'il n'était pas un catholique et reconnu comme tel ;

Que le défendeur est le directeur propriétaire du journal hebdomadaire publié à Québec, mais répandu dans toute la province de Québec et connu sous le nom de *La Vérité* ;

Que ce journal du défendeur est catholique, ou du moins prétend l'être, et se dit même plus catholique que tous les autres journaux de la province de Québec ;

Que ce journal s'adresse aux électeurs catholiques de cette province, est lu et reçu par eux, et est adressé, lu et reçu dans la ville et le district de Montréal ;

Que, dans son numéro du 8 octobre courant, 1892, le défendeur, non content de critiquer les écrits du demandeur dans un article virulent, s'attaqua au demandeur personnellement, et le traita de *methodiste*, appelant en même temps le journal qu'il rédige, LE CANADA-REVUE, journal huguenot : que cet article du défendeur est intitulé : LE CANADA-REVUE, et la partie dont se plaint le demandeur par cette action se lit comme suit :

“ Et pourtant, ce n'est pas tout ! *Le True Witness*, de Montréal, vient de faire une singulière découverte :

“ Un certain Paul Marc Sauvalle, assistant-protonotaire de la Cité de Montréal, a fait baptiser son enfant le 22

avril, 1891, à l'église méthodiste française. A Montréal il n'y a qu'un seul Sauvalle, d'après l'almanach des adresses. Le Paul Marc Sauvalle, *methodiste*, doit nécessairement être le même que le Marc Sauvalle qui s'écrit dans le CANADA-REVUE : “ Et, catholiques, nous le sommes, discussions-nous avoir à lutter envers et contre tous pour rester dans la foi où nous avons été élevés ! ”

“ A-t-on jamais vu hypocrisie pareille !

“ Et c'est ce journal huguenot qui se campe en face de “ l'archevêque de Montréal.”

Que le défendeur a écrit ce paragraphe à l'adresse du demandeur malicieusement et dans le but de faire tort au demandeur, surtout dans le district de Montréal, dans le but de ruiner sa réputation et dans le but évident de le faire chasser des journaux catholiques où il travaille, et de l'empêcher de pouvoir gagner sa vie dans cette Province au moyen de sa plume ;

Que le *True Witness*, de Montréal, s'était contenté de constater qu'un enfant du demandeur avait été baptisé à l'église méthodiste française, et qu'il avait tout simplement posé au demandeur la question si cet enfant était le sien ou non ;

Que le demandeur, dans une lettre publiée dans le numéro suivant du CANADA-REVUE, a expliqué que cet enfant était bien le sien, mais que sa femme, la mère de cet enfant, était protestante ; que, d'ailleurs, cette lettre se lit comme suit :

“ Par respect pour les lecteurs du CANADA-REVUE, je tiens à repousser l'accusation qui a été portée contre moi d'usurper le titre de catholique pour discuter la question religieuse.

“ J'ai été baptisé catholique, je suis et je reste catholique.”

“ Quant à mes enfants, qui sont toutes filles, elles ont “ suivi la religion de leur mère qui est protestante.”

Que le défendeur ne s'est pas contenté de reproduire la question telle que posée par le *True Witness*, mais qu'il a accusé et qu'il accuse directement le demandeur d'être un *methodiste*, et qu'il a insisté et qu'il insiste malicieusement dans ce paragraphe sur le fait que le Paul Marc Sauvalle, *methodiste*, doit nécessairement être le même que le Paul Marc Sauvalle qui rédige le CANADA-REVUE ;

Que cette accusation fautive a une portée d'autant plus malicieuse qu'elle arrive dans un temps où se fait dans la presse française catholique de la Province de Québec, et surtout du district de Montréal, une discussion religieuse de la plus haute et la plus grave importance, discussion qui a amené l'intervention directe de tous les évêques de la Province de Québec, et dans laquelle le demandeur a joué et joue un rôle éminent ;

Que si cette accusation était vraie elle causerait la ruine complète du demandeur et nuirait considérablement aux propriétaires des journaux dans lesquels il écrit et auprès de qui il s'est toujours donné comme catholique ;

Que le demandeur a souffert dans sa personne, dans son honneur et son honorabilité des dommages beaucoup plus considérables que ceux qu'il réclame par cette action, mais qu'il ne veut pas battre monnaie avec les écrits malicieux de ses confrères et spécialement du défendeur, et il veut simplement forcer ce dernier à se retracter et lui donner une leçon pour l'avenir.

C'est pourquoi le demandeur conclut à ce que, pour les raisons ci-dessus, le défendeur soit condamné à lui payer à titre de dommages, tant réels qu'exemplaires, la somme de deux cents piastres courant, avec intérêts de ce jour et dépens, et ce par toutes voies que de droit, et même par la contrainte par corps ; à ce qu'il soit enjoint de plus au défendeur d'avoir à publier dans son dit journal, la *Vérité*, dans le délai que la Cour lui fixera, et dans l'édition régulière et ordinaire, le jugement qui sera rendu dans cette cause sous

peine de mépris de Cour; et à ce que le dit jugement soit publié aux frais du dit défendeur dans tous les journaux canadiens-français de la cité de Montréal sous les mêmes peines que de droit, les dépens de cette cause devant être contre le défendeur et distraits au soussigné.

MONTREAL, 11 Octobre 1892.

(Signé),

C. LEBEUF,
Avocat du demandeur.

ORDRES ÉTRANGERS

En présence du mouvement qui s'accroît chaque jour vers la suppression des exemptions de taxe pour les communautés religieuses, il serait bon de se demander si le temps n'est pas venu de mettre un terme à l'invasion d'Ordres religieux étrangers qui viennent au Canada jouir d'avantages destinés primitivement aux enfants du sol.

Depuis quelques années, nous avons pu voir circuler dans nos rues, s'établir aux premières places, une foule de communautés et congrégations qui jouissent à la fois de notre hospitalité et des taxes que nous payons pour l'entretien et l'amélioration de notre ville.

Nous n'aurions pas d'objection à la venue parmi nous de ces ordres nouveaux s'il ne nous semblait voir dans l'empressement avec lequel ils se dirigent sur nos rives bien plutôt une idée d'avantage particulier que de bénéfice général.

Les intentions qui animent ces messieurs peuvent être excellentes, nous ne voulons pas les suspecter; cependant, tout le monde admettra que cette migration de frères et de sœurs belges, français, allemands, semble surtout résulter de la conviction que le pays est bon et devient petit à petit le paradis des congrégations.

Je ne ferai à aucun de ces messieurs qui débarquent ici l'insulte de croire qu'ils ignorent la vaste extension de notre clergé national et de nos institutions religieuses, qui suffisent amplement à nos besoins et qui se recrutent aisément dans le sein de la population canadienne.

Par conséquent, ils savent parfaitement que le besoin de leur présence ne se fait pas sentir, et l'on admettra que leur présence dans ces conditions peut à bon droit être considérée comme une surtaxe imposée à dessein sur l'intensité de notre sentiment religieux et de notre dévouement à l'Eglise.

Ceci étant, ne serait-il pas possible de tenter un premier essai dans la voie du progrès en refusant l'exemption de taxe aux ordres étrangers qui viennent s'installer au Canada sans avoir été sollicités?

On pourrait ensuite graduellement en arriver à imposer les institutions existantes sans qu'elles aient à en souffrir dans leur position financière, mais sans que les citoyens ne soient non plus obligés de payer les travaux dont elles savent profiter comme tout le monde.

Les élections municipales qui approchent à grands pas vont permettre de discuter ces questions devant le public, comme elles le sont déjà dans les diverses associations où l'on s'occupe des intérêts des contribuables, propriétaires et locataires.

Il faut absolument que la question soit résolue, et avant peu, et dans le sens de la réforme la plus large.

En attendant, il ne serait pas mauvais de refroidir considérablement l'amour des ordres migrants pour le Canada, et surtout pour la situation privilégiée que nos lois ont faite au clergé. Ces concessions lui ont été faites uniquement pour lui permettre de prendre la magnifique expansion dont il jouit aujourd'hui, et qui doit lui donner la force de renoncer aux sacrifices que nous nous sommes jadis imposés de grand cœur en sa faveur, mais que nous ne pouvons plus lui continuer.

VIATOR.

LE PAPE ET LA QUESTION SOCIALE

M. Spuller, qui est venu au Canada, est un observateur attentif et quelque fois impartial des choses religieuses. Il ne considère pas, lui, le catholicisme comme une quantité négligeable. Tout au contraire, il ne cesse de signaler l'importance de tout ce qui se rattache au mouvement et aux évolutions de l'Eglise, au sein du monde moderne. L'activité du Souverain-Pontife dans le domaine social lui a inspiré récemment une très curieuse étude. Au rebours de beaucoup de ses confrères en libéralisme et en républicanisme, M. Spuller ne semble pas croire que l'influence de l'Eglise et le prestige de son Chef soient en baisse. Ecoutez plutôt :

" Qui eut dit, il y a seulement vingt ans, au beau temps de la légende de la captivité du successeur de Pierre sur la paille humide des cachots du Vatican, que le Pape régnant immédiatement après Pie IX et dépossédé comme lui de sa souveraineté temporelle, serait pareille figure, serait entouré d'un tel prestige, jouirait d'une semblable influence? Ah! Montalembert avait raison quand, à la fin de sa première brochure sur l'abolition du pouvoir temporel des papes, intitulée: *Pie IX et lord Palmerston* il s'écriait avec éloquence :

" Il se peut qu'il périsse, le vieil édifice du principat sacré. Qu'importe! *Fata viam invenient*". La Papauté moderne, comme les destins dont parlait le grand orateur catholique, aurait-elle trouvé sa voie? Question solennelle, que l'on est en droit de se poser à la vue de tout ce qui se passe, et qui intéresse au plus haut degré la politique et la philosophie. Nous n'en connaissons pas de plus digne d'être incessamment étudiée".

Les ennemis de l'Eglise, effrayés de voir son ascendant croître parmi le peuple, l'accusent de se faire aujourd'hui l'adulatrice intéressée des foules, après avoir, durant des siècles, flatté les rois au temps de leur puissance.

L'Eglise ne varie pas, il est superflu de le faire remarquer pour des chrétiens, mais nous ne sommes pas fâché d'en rencontrer l'aveu dans les colonnes de la *République Française* :

" Il est à peine besoin, écrit M. Spuller, de dire que, suivant une tradition constante, l'Eglise n'admet point qu'en cette matière, pas plus qu'en aucune autre, elle fasse rien qu'elle n'ait déjà fait de tout temps. Vous

croyez peut-être que notre contemporain, Léon XIII, est le premier Pape qui se soit occupée de la "question sociale"? Vous êtes en pleine erreur et, pour vous détromper, vous n'avez qu'à lire le discours du cardinal Langénieux. Vous y apprendrez — peut-être non sans stupéfaction — que "les Papes, dès l'origine, ont condamné et renversé, à force d'énergie, tout le régime économique du vieux monde romain fondé sur l'esclavage"; que Clément IV, Sixte IV, Jules II, Clément VII ont réprouvé le droit abusif de propriété en autorisant les pauvres à cultiver, à leur profit, le tiers des domaines laissés en friche par leurs propriétaires; que Pie V a protesté contre les impôts excessifs qui pèsent sur les cultivateurs; que Pie V, Clément VIII et Paul V ont exempté de la saisie les semences et les instruments de travail; que Grégoire XIII et Sixte V ont lutté contre ceux qui accaparent les terres en ruinant la petite propriété; que Benoît XIV a voulu que les propriétaires laissent glaner librement dans leurs champs après les récoltes, grevant ainsi d'une servitude au bénéfice des pauvres la propriété individuelle, et que le même Pape, après Alexandre III, a protégé les travailleurs contre la rapacité des usuriers; enfin que Pie VI et Pie VII ont revendiqué pour le peuple le droit de vivre de la terre et pris en main la cause de tous ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front".

Non, sans doute, Léon XIII n'a pas innové. Mais il a eu la gloire de renouer, à son temps et au moment le plus opportun, la chaîne glorieuse des traditions pontificales. Il a compris où était le nœud principal de la situation contemporaine, et il a consacré tous ses soins non pas à le trancher comme le voudraient les socialistes, mais à le dénouer sagement et progressivement, selon le véritable esprit du christianisme. M. Spuller fait preuve certes de perspicacité, quand il voit un événement de premier ordre dans cette descente de l'Église et des partis catholiques sur le terrain ouvrier et social pour y combattre le bon combat. Il y a là le point de départ d'une action des plus fécondes et des plus fructueuses et qui ira sans cesse s'élargissant. Le siècle prochain seul, peut-être, en verra le terme et l'aboutissement et pourra contempler dans toutes ses conséquences durables et bien-faisantes les initiatives de Léon XIII.

ARCHI-HUMILIANT

Monsieur le Rédacteur, —

Votre correspondant *Instituteur* a trouvé cinq fautes de français dans la première phrase de la lettre de M. l'abbé Castonguay, du séminaire de Sherbrooke. Il n'a pas fait son examen de bien près, car moi j'en trouve huit.

Reproduisons la phrase :

"Il est malheureux que vous approuviez dans votre journal des écrits *aus'i* pernicieux *comme* ceux publiés par le *Canadien*; il aurait été mieux pour tout journaliste qui veut attaquer la religion d'approuver les articles du CANADA REVUE, parce que on aurait vu votre opinion et vos principes, faisant école commune avec le CANADA-REVUE."

Voyons un peu les nouvelles fautes que je veux signaler là-dedans :

1. Puisqu'il s'agit de "tout journaliste qui veut attaquer la religion, il fallait *son* opinion et *ses* principes," au lieu de *votre* opinion et *vos* principes;

2. Il fallait "publiés *dans* le *Canadien*," et non pas "*par* le *Canadien*."

3. On ne doit jamais dire : "aussi pernicieux *comme*," mais "aussi pernicieux *que*."

Je ne suis qu'à ma deuxième année de grammaire française, et si un matin j'apportais un devoir de cette espèce-là à mon maître de classe, je sais bien qui ne se ferait pas mourir à jouer le jeudi suivant.

Et c'est de cette façon que les professeurs du collège de Sherbrooke écrivent le français... Oh! là là!...

UN ÉLÈVE DES FRÈRES.

LES CONSEILLEURS ET LES PAYEURS

Certaines personnes nous donnent toujours des conseils, nous assurent que nous devrions y mettre de la douceur, que nous devrions désarmer, que notre vigueur nous fait du tort.

Qu'est-ce qu'ils penseraient d'un petit dialogue de ce genre :

Mettons que le CANADA-REVUE est un fusil, une arme meurtrière, que les alliés sont ses collaborateurs, les soldats ses abonnés.

LE CONSEILLEUR. — Alors, mon ami, en temps de guerre vous vous serviriez de ce fusil-là ?

CANADA-REVUE. — Un fameux instrument ! Ça vous traverse six chevaux à deux milles mètres.

LE CONSEILLEUR. — Que diable avez-vous besoin d'un fusil avec des biceps comme les vôtres ? Un fusil, c'est bon pour des gringalets...

CANADA-REVUE. — Je suis vigoureux, évidemment, mais à deux mille mètres.

LE CONSEILLEUR. — Et votre baïonnette ! Un coup de poing de vous, ça doit faire plus de mal que toutes les baïonnettes du monde...

CANADA-REVUE. — Euh ! un coup de baïonnette, ce n'est pas mauvais non plus.

LE CONSEILLEUR. — Rien ne vaut la nature, croyez-moi. Tenez, il y a encore une chose... On m'a dit que vous étiez très nombreux, dans votre armée.

CANADA-REVUE. — Des tas !

LE CONSEILLEUR. — C'est une faute, mon ami. Quelques solides gaillards, dans votre genre, comme Filiatrault et Sauvalle, voilà tout ce qu'il faut...

CANADA-REVUE. — Vous êtes bien aimable.

LE CONSEILLEUR. — Ah ! j'allais oublier la recommandation la plus importante. Ne prenez jamais d'alliés, restez entre vous. Connaissez-vous La Fontaine ?

CANADA-REVUE. — Quelle fontaine ?

LE CONSEILLEUR. — Celle des fables... Méfiez-vous des amis, mieux vaudrait un sage ennemi. Ne perdez pas de vue cette belle parole.

CANADA-REVUE. — C'est que c'est amusant de faire le coup de fusil avec les camarades.

LE CONSEILLEUR. — Encore ce fusil ! Vous tenez décidément beaucoup à ce fusil ?

CANADA-REVUE. — ...faitement !

LE CONSEILLEUR. — Dans ce cas, je vais vous donner un conseil dont vous vous trouverez à merveille. A votre place, je me ferais crever l'œil gauche.

CANADA-REVUE. — Bah !

LE CONSEILLEUR. — Quand on a l'œil gauche crevé, c'est bien plus commode de viser avec l'œil droit.

CANADA-REVUE. — Ça ne me gêne pas du tout.

LE CONSEILLEUR. — C'est comme votre bras droit. Que faites-vous de votre bras droit ? Enlevez-le. Vous ne pouvez pas vous imaginer comme vous deviendrez fort du bras gauche...Adieu, mon ami, et méditez bien ce que je viens de vous dire.

CANADA-REVUE. — Qu'est-ce que c'est que ce particulier ? Attends un peu qu'on désarme !

Au dîner de l'Institut des journalistes britanniques, assemblés à Edimbourg, lord Roseberry a porté le toast à la presse. Voici le texte d'un des passages les plus applaudis de ce discours, dans lequel le chef du Foreign office établit que ses fonctions ne sont pas sans rapport avec celles des journalistes : —

“ La première occupation du secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères est de recevoir des dépêches des quatre coins du monde, et je crois que cela est aussi une des occupations des journalistes. Le ministre ne reçoit pas tous les télégrammes que ceux-ci reçoivent ; il n'a pas même reçu, par exemple, les informations concernant l'évacuation de l'Égypte, qui ont circulé cette semaine dans la presse (longs éclats de rires) ; sans doute qu'il a été victime d'un défaut de transmission... Il est une autre pratique du journalisme qui, chaque jour, se développe : celle de l'interview ; et de même, le ministre des affaires étrangères, après qu'il a reçu ses télégrammes, passe son temps à interviewer.

“ La presse interview des personnes éminentes ; le ministre...aussi ; seulement la presse se hâte de publier dépêches et interview aussitôt rédigées, tandis que le ministre les rédige lentement, pour les produire enfin dans cette forme particulièrement fascinante du journalisme anglais, que l'on appelle un Livre bleu (longs éclats de rire).

Dépêches, interviews, rédaction d'un journal, telles sont les ressemblances qui existent entre les occupations d'un journaliste et celles du ministre. Mais là s'arrête l'affinité. Les différences sont nombreuses et l'avantage n'est pas tout du côté du ministre ; aussi il faut bien — et les journalistes s'en passent aisément — que celui-ci trouve sur la carte le nom de la dernière île qu'il a annexée ; les journalistes n'ont pas non plus le gros souci de tracer une frontière à travers des régions inconnues, qu'il reste à découvrir... Quelque chose qui touchera également les journalistes et le secrétaire d'Etat, c'est la campagne d'Afrique, entreprise par le professeur Garner, à l'effet de connaître le langage des singes ; car lorsque ceux-ci seront en contact direct avec la civilisation, ils auront leur ambassadeur ; leur sphère d'influence devra être délimitée par une conférence de Bruxelles, leurs opinions et même leurs mouvements seront matière à reportage.”

En terminant, lord Roseberry a résumé en quelques sen-

tences plus graves ce qui lui semble être les caractères et les devoirs de la presse britannique.

En interprétant le sentiment public, elle guide les hommes d'Etat. Puisse-t-elle, pour rester à la hauteur de cette tâche, se maintenir “ sans peur et sans reproche.”

Le Vénézuéla est déchiré par une terrible guerre civile, et les insurgés viennent d'occuper la ville de Caracas. Un de leurs généraux a adressé à ses troupes une proclamation véhémement dirigée contre le gouvernement.

Le morceau emprunte un caractère singulier à ce fait que le général insurgé est un prêtre, l'abbé Zuleta, curé de Zulia. En voici un passage curieux.

Citoyens,

Vous savez très bien que l'insolent mandarin de Caracas entouré de ses amis, adorateurs de Bacchus sans conscience ni raison, a prétendu violer les institutions sacrées de notre patrie, en voulant répandre l'immoralité dans une République si pure et si innocente.

Vous savez aussi, citoyens, que l'opinion publique indignée est, comme un seul homme, debout et préparée à châtier les traîtres par la potence.

Que le sang de ces bourreaux coule à torrents dans les champs de bataille, comme un bon exemple pour le temps présent et une sécurité assurée pour notre avenir, et que, sur les ruines et les cadavres de nos vaillants Vénézuéliens, germe l'arbre fécond de la liberté, base de la justice.

Zuliens ! Préparez-vous au combat, ne regrettez rien ! Faites le sacrifice de votre vie et de ce que vous avez de plus cher au monde ; notre bonheur et notre droit réclament un effort souverain.

Les améliorations qui ont été faites au Parc Sohmer sont maintenant à peu près terminées, et la partie Est de Montréal peut se flatter à bon droit de posséder l'une des plus jolies salles de spectacle du continent. Les attractions sans nombre que MM. Lavigne et Lajoie offrent à leurs clients sont toujours aussi variées que bien choisies, et c'est sans doute ce qui explique la popularité toujours grandissante du Parc.

Les grandes sociétés ont pris l'habitude de célébrer leurs fêtes anniversaires ou autres dans cet endroit, et il n'y a plus aujourd'hui de solennité complète qui ne se termine par une soirée au Parc Sohmer.

De nombreuses plaintes nous arrivent tous les jours de nos abonnés qui, pour une raison ou pour une autre, ne reçoivent pas le journal régulièrement. Nous avons essayé tous les moyens à notre disposition pour remédier à cet état de choses, et rien n'a réussi. Il nous semble qu'il y a mauvaise volonté quelque part, et peut-être pis que cela. Certains facteurs que nous ne connaissons pas encore, mais que nous connaissons bientôt, sont aussi par trop zélés, et il pourrait bien leur en cuire si nous les découvrons. Il paraît que pour nous détruire tous les moyens sont bons. Cependant, nous conseillerions aux bonnes âmes de rester dans la légalité, car nous finirons bien par prouver que la loi civile ou criminelle du pays est encore celle qui nous régit.